Organisation internationale du Travail

EMPLOI ET QUESTIONS SOCIALES DANS LE MONDE

JEUNES

TENDANCES POUR LES JEUNES 2016

EMPLOI ET QUESTIONS SOCIALES DANS LE MONDE 2016

Tendances pour les jeunes

Bureau international du Travail • Genève

Copyright © Organisation internationale du Travail 2016

Première édition 2016

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole nº 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Emploi et questions sociales dans le monde 2016: tendances pour les jeunes
Bureau international du Travail. Genève: BIT, 2016

ISBN 978-92-2-231116-3 (pdf Web)

emploi / politique du travail / emploi des jeunes

13.01.3

Egalement disponible en anglais: *World Employment and Social Economic Outlook 2016: Trends for youth*: ISBN 978-92-2-131277-2 (pdf Web)…; et en espagnol: *Perspectivas Sociales y del Empleo en el Monde 2016: Tendencias entre los Jóvenes*: ISBN 978-92-2-331167-4 (pdf Web).

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des plates-formes de distribution numérique. On peut aussi se les procurer directement en passant commande auprès de ilo@turpin-distribution.com. Pour plus d'information, consultez notre site internet www.ilo.org/publns ou écrivez à l'adresse ilopubs@ilo.org.

Cette publication a été réalisée par le Service de production, impression et distribution des documents et publications (PRODOC) du BIT.

Création graphique, conception typographique, mise en pages, préparation de manuscrits, lecture et correction d'épreuves, impression, édition électronique et distribution.

PRODOC veille à utiliser du papier provenant de forêts gérées d'une façon qui est respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Code: CAF-CORR-WEI-REPRO

Remerciements

Le rapport intitulé *Emploi et questions sociales dans le monde 2016: tendances pour les jeunes* a été établi par l'équipe chargée des tendances du marché du travail et de l'évaluation des politiques (dirigée par Steven Tobin) du Département de la recherche du BIT. Il a été rédigé par Stefan Kühn, Santo Milasi, Richard Horne et Sheena Yoon. Judy Rafferty a apporté son précieux concours en matière de recherche.

Les prévisions que le présent rapport souligne sont tirées des modèles économétriques des tendances du BIT, gérés par Stefan Kühn et Steven Kapsos. Le présent rapport n'aurait pu être établi sans les commentaires et les informations de référence relatives au marché du travail fournies par l'équipe dirigée par Steven Kapsos, en particulier David Bescond, Yves Perardel et Marie-Claire Sodergren du Département de statistique du BIT. L'équipe souhaite remercier d'autres collègues du Département de la recherche pour leur soutien, notamment Guillaume Delautre, Elizabeth Echeverria Manrique, Verónica Escudero, Lawrence Jeffrey Johnson, Sameer Khatiwada, Taka Kizu, Elva López-Mourelo, Moazam Mahmood, Rossana Merola, Clemente Pignatti et Pelin Sekerler-Richiardi.

Des collègues d'autres départements du BIT ont fourni d'excellents commentaires détaillés, notamment Adrienne Cruz, Sukti Dasgupta, Sara Elder, Steven Kapsos, Naill O'Higgins, Susana Puerto Gonzalez et Gianni Rosas.

Les auteurs sont également reconnaissants aux bureaux régionaux de l'OIT pour l'Afrique, les Etats arabes, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Amérique du Nord, pour leurs suggestions.

Table des matières

Remerciements iii

Résumé vii

Introduction 1

1. Situation du marché du travail pour les jeunes et perspectives 3

1.1 Tendances régionales en matière de chômage des jeunes 6

1.2 Pauvreté des travailleurs et qualité de l'emploi 9

1.3 Souhait de migrer 13

2. Inégalités de chances 17

2.1 Causes des inégalités en ce qui concerne les perspectives sur le marché du travail 17

2.2 La persistance des écarts entre hommes et femmes hypothèque le progrès social 21

3. Remarques finales 27

Annexes 29

A. Classement par région, pays et revenu 29

B. Estimations et projections relatives au marché du travail 31

C. Chômage des jeunes et volonté de partir 35

D. Marché du travail et statistiques sociales concernant les jeunes par région (selon la classification de l'OIT) 36

E. Principaux indicateurs relatifs au marché du travail et à l'éducation concernant les jeunes, ventilés par sexe 48

Références 53

Encadrés

1. Jeunes et objectifs de développement durable 5
2. Taux de jeunes n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation: un indicateur des difficultés que les jeunes ont à trouver un emploi 20
3. Causes de l'inactivité des jeunes femmes: résultats des études sur la transition entre l'école et le travail 22

Figures

1. Rapport entre le taux de chômage des adultes et celui des jeunes, par région, 2007 et 2016 8
2. Taux de pauvreté extrême et modérée par région et tranche d'âge, 2016 (pourcentage de la population employée) 10
3. Emploi des jeunes et conditions de travail 12
4. Volonté d'émigrer de façon permanente chez les 15 à 29 ans, par région et par pays (pourcentage de personnes interrogées) 14
5. Taux de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation pour différentes cohortes dans certains pays développés, 2014 (pourcentages) 20
6. Ecarts liés au genre dans les taux d'activité des jeunes, 2016 (points de pourcentage, hommes-femmes) 22
7. Ecarts entre les sexes en ce qui concerne l'emploi des jeunes, par région, 1991 et 2016 (points de pourcentage, hommes-femmes) 23

1C.1 Estimations de l'impact des variables du marché du travail sur la volonté de partir 35

Tableaux

1. Chômage des jeunes, tendances concernant les travailleurs pauvres et projections pour 2017 4
2. Tendances et projections concernant le chômage des jeunes pour 2017, par région 7
3. Taux d'activité des jeunes par tranche d'âge, 2007-2016 (pourcentages) 18
4. Ecarts entre les sexes concernant le taux d'emploi (points de pourcentage, hommes-femmes) 24

1E.1 Evolution concernant le chômage des jeunes (15-24 ans), 2015-2017 (pourcentages) 48

1E.2 Evolution concernant le taux d'activité des jeunes (15-24 ans), 2015-2017 (pourcentages) 49

1E.3 Evolution en matière de scolarisation, 2000-2014 (pourcentages) 49

1E.4 Jeunes travailleurs (15-24 ans) en situation de pauvreté extrême et modérée (<3,10 dollars PPA/jour), 2015-2017 (millions) 50

1E.5 Jeunes travailleurs (15-24 ans) en situation de pauvreté extrême et modérée (<3,10 dollars PPA/jour), 2015-2017 (pourcentages) 50

Résumé

Sur fond de regain d'inquiétude concernant la croissance économique mondiale, le chômage des jeunes repart à la hausse après plusieurs années d'amélioration…

La croissance économique mondiale, selon les estimations, devrait atteindre 3,2 pour cent en 2016, soit une baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport aux prévisions pour fin 2015. Cette révision à la baisse tient au fait que certains des principaux pays émergents exportateurs de produits de base, dont l'Argentine, le Brésil et la Fédération de Russie, ont connu une récession plus grave que prévu. De plus, la croissance dans les pays en développement, à peine 4,2 pour cent en 2016, se situe à son niveau le plus bas depuis 2003. Même si l'on prévoit une légère amélioration de la croissance mondiale en 2017, les décisions en matière d'investissement et d'embauche à l'échelle mondiale demeurent modestes en raison de l'incertitude liée à un environnement en constante évolution.

En conséquence, après plusieurs années d'amélioration, le taux mondial du chômage chez les jeunes repart à la hausse et devrait atteindre 13,1 pour cent en 2016 (contre 12,9 en 2015). Soit un taux très proche de son niveau record de 2013 (13,2 pour cent) et qui devrait rester inchangé en 2017. Ainsi, après une baisse de quelque 3 millions entre 2012 et 2015, le nombre de jeunes sans emploi dans le monde augmentera d'un demi-million en 2016 pour atteindre 71 millions et se maintiendra à ce niveau en 2017.

Cette détérioration est particulièrement marquée dans les pays émergents où le taux de chômage devrait passer de 13,3 pour cent en 2015 à 13,7 pour cent en 2017 (soit 53,5 millions de chômeurs en 2017 contre 52,9 millions en 2015). Le taux de chômage des jeunes dans les pays en développement devrait demeurer relativement stable, autour de 9,5 pour cent en 2016, mais, en chiffres absolus, il devrait s'accroître d'environ 0,2 million en 2016 pour atteindre 7,9 millions de jeunes sans emploi en 2017, en grande partie en raison de l'augmentation de la population active. Enfin, dans les pays développés, le taux de chômage des jeunes devrait atteindre en 2016 le taux mondial le plus élevé (14,5 pour cent ou 9,8 millions) et, malgré une amélioration prévue en 2017, les progrès marquent le pas (le taux ne reculant qu'à 14,3 pour cent en 2017).

… et la qualité de l'emploi, notamment dans les pays émergents et en développement, demeure un problème majeur pour les jeunes…

Les chiffres du chômage ne reflètent pas la gravité de la situation du marché de l'emploi des jeunes car, parmi les jeunes qui travaillent, un grand nombre ne gagnent pas suffisamment pour se sortir de la pauvreté. En fait, quelque 156 millions de jeunes dans les pays émergents et en développement vivent dans une situation d'extrême pauvreté (avec moins de 1,90 dollar E.-U par personne et par jour) ou de pauvreté modérée (entre 1,90 dollar E.-U et 3,10 dollars E.-U) alors qu'ils ont un emploi. En outre, le taux de pauvreté au travail est plus élevé chez les jeunes que chez les adultes: 37,7 pour cent des jeunes qui travaillent vivent dans des conditions de pauvreté extrême ou de pauvreté modérée en 2016 contre 26 pour cent des adultes qui travaillent.

Par ailleurs, dans les pays développés pour lesquels on dispose d'informations, les jeunes risquent davantage de souffrir de pauvreté relative (c'est-à-dire qu'ils vivent avec moins de 60 pour cent du revenu médian) alors qu'ils ont un emploi. Par exemple, la proportion de jeunes travailleurs considérés comme exposés au risque de pauvreté était de 12,7 pour cent en 2014 dans l'Europe des 28, par rapport à 9,6 pour cent des adultes qui travaillent. Outre de faibles salaires, les jeunes occupent souvent, faute de mieux, des emplois informels, à temps partiel ou temporaires. Par exemple, dans l'Europe des 28, parmi les jeunes travaillant à temps partiel ou dans le cadre d'emplois temporaires en 2014, respectivement 29 et 37 pour cent environ le font malgré eux.

… d'où une volonté accrue de migrer

Face à la perspective de pointer au chômage, de faire partie des travailleurs pauvres et/ou d'occuper des emplois précaires, les jeunes ont tendance à rechercher à l'étranger de meilleures possibilités d'éducation et d'emploi. En 2015, près de 51 millions de migrants internationaux étaient âgés de 15 à 29 ans, dont plus de la moitié résidaient dans les économies développées. De plus, en 2015, au niveau mondial, 20 pour cent des jeunes appartenant à cette tranche d'âge sont disposés à s'installer de manière permanente dans un autre pays. Au niveau régional, c'est en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et aux Caraïbes que l'on trouve le plus grand nombre de jeunes souhaitant migrer, soit 38 pour cent en 2015, suivis de près par l'Europe de l'Est, avec 37 pour cent. Le pourcentage de jeunes désireux de partir reste élevé, 35 pour cent en Afrique du Nord ainsi que dans les Etats arabes où ce taux est passé de 21 pour cent en 2009 à 28 pour cent en 2015. En revanche, ces tendances sont, en moyenne, les plus faibles en Asie du Sud et en Amérique du Nord où, respectivement, seulement 17 et 15 pour cent des jeunes sont désireux de quitter leur pays (les données relatives à l'Amérique du Nord se réfèrent à 2014). Dans chacune des régions, et notamment en Afrique subsaharienne et en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest, les différences entre pays demeurent importantes, les jeunes dans les pays plus pauvres étant, de manière générale, les plus désireux de migrer.

Des progrès ont été réalisés en matière de niveau d'instruction, mais beaucoup trop de jeunes ne sont ni pourvus d'un emploi, ni étudiants, ni en formation…

Le taux d'activité des jeunes au niveau mondial suit une tendance durable à la baisse, passant de 53,6 pour cent en 2000 à 45,8 pour cent en 2016. Les possibilités accrues de poursuivre des études secondaires supérieures, avec un taux brut de scolarisation mondial de près de 75 pour cent, expliquent en bonne partie la baisse du taux d'activité des jeunes entre 15 et 19 ans, ce qui doit être considéré comme un facteur positif qui leur permet d'élargir leur gamme de compétences et leurs connaissances en vue de trouver de meilleurs emplois à l'avenir. Pour autant, un nombre important de jeunes, notamment dans les pays en développement, ne peuvent pas être scolarisés (parce qu'ils doivent travailler par nécessité économique ou pour compléter le revenu du foyer), étant de ce fait exposés au risque de rester pris au piège de la pauvreté, car ils ne peuvent pas accéder à de meilleurs emplois.

Pour les jeunes âgés de 20 à 29 ans, l'absence de possibilités d'emploi viables est souvent le principal facteur décourageant leur participation au marché du travail. Les taux de chômage des jeunes demeurant toujours élevés et la transition entre l'école et la vie active devenant de plus en plus difficile, un nombre croissant de jeunes ne sont ni étudiants, ni pourvus d'un emploi, ni en formation (NEET), une situation qui comporte des risques de détérioration des compétences, de sous-emploi et de découragement. Selon des enquêtes menées dans 28 pays du monde entier, environ 25 pour cent des jeunes âgés de 15 à 29 ans relèvent de la catégorie NEET. Les résultats montrent aussi à quel point ce taux augmente avec l'âge. Ce problème est particulièrement grave dans les pays développés où, en dépit d'un accès généralisé aux possibilités d'enseignement supérieur, les taux de la catégorie NEET pour les jeunes de plus de 20 ans sont toujours largement supérieurs à ceux des jeunes âgés de 15 à 19 ans.

… alors que les écarts persistants entre les sexes font obstacle au progrès social

La plupart des indicateurs du marché du travail révèlent de grandes disparités entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, qui déterminent et génèrent des disparités plus importantes durant la période de transition vers l'âge adulte. Ces disparités peuvent représenter des inégalités de chances et refléter des obstacles culturels et socio-économiques profondément ancrés qui tendent à désavantager les femmes de manière disproportionnée.

Et, en dépit de quelques modestes améliorations dans un certain nombre de domaines et régions, les choses évoluent lentement. En 2016, par exemple, le taux d'activité des jeunes hommes s'élève à 53,9 pour cent, contre 37,3 pour cent pour les jeunes femmes – soit un écart de 16,6 points de pourcentage. A titre de comparaison, l'écart était d'environ 17,8 points de pourcentage en 2000 (62 pour cent pour les jeunes hommes contre 44,2 pour cent pour les jeunes femmes). Le problème est particulièrement criant en Asie du Sud, dans les Etats arabes et en Afrique du Nord, où les taux d'activité des jeunes femmes en 2016 sont inférieurs, respectivement, de 32,9, 32,3 et 30,2 points de pourcentage à ceux des jeunes hommes.

Les jeunes femmes, de surcroît, sont confrontées au niveau mondial à des taux de chômage plus élevés que leurs homologues masculins. En 2016, 13,7 pour cent des jeunes femmes de la population active sont au chômage – soit 1 point de pourcentage de plus que les jeunes hommes. Les Etats arabes et l'Afrique du Nord affichent les écarts les plus marqués en matière de taux de chômage entre les hommes et les femmes âgés de 15 à 24 ans, soit respectivement 27,6 et 20,3 points de pourcentage en 2016 – malgré la hausse du niveau d'instruction des jeunes femmes dans ces régions.

Cela étant, le taux de chômage des femmes n'est pas partout supérieur à celui des hommes. Par exemple, en 2016, dans plusieurs régions (à savoir en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest, en Asie de l'Est et en Amérique du Nord) les taux de chômage des jeunes femmes sont plus faibles que ceux de leurs homologues masculins.

Dans une perspective d'avenir, si l'on veut réaliser les objectifs du développement durable (ODD), il faut corriger les déficits de travail décent et les inégalités du marché du travail, notamment pour les jeunes, ces deux facteurs étant à la fois les indicateurs et les conséquences d'inégalités plus vastes.

Améliorer la situation pour les jeunes est essentiel à l'édification de sociétés inclusives et durables

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offre une occasion unique d'intégrer des politiques en faveur des jeunes dans les stratégies globales de développement durable. Après tout, améliorer la situation des jeunes grâce à des politiques sociales et d'emploi des jeunes est au cœur de l'édification de sociétés inclusives et durables et de la réalisation des objectifs du développement durable. A cet égard, les quatre objectifs stratégiques de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée en 2008 et évaluée en 2016, peuvent contribuer à élaborer et à mettre au point des stratégies nationales pour l'emploi des jeunes, à remédier aux déficits de travail décent pour les jeunes, à lutter contre la pauvreté et l'inégalité et à donner aux jeunes les moyens de bâtir un avenir plus équitable et plus prospère.

En conséquence, les quatre objectifs stratégiques de la Déclaration sur la justice sociale sont:

i) promouvoir l'emploi en créant un environnement institutionnel et économique durable, notamment en accordant la priorité aux questions relatives aux jeunes, à savoir des mesures assurant l'activation du marché du travail, l'amélioration des compétences, et facilitant le passage de l'école à la vie active;

ii) prendre des mesures de protection sociale ou renforcer celles qui existent, notamment en veillant à ce que les jeunes bénéficient d'une aide financière adéquate, des droits d'accès et de l'égalité des chances;

iii) promouvoir le dialogue social et le tripartisme, y compris en renforçant la représentation des jeunes et en améliorant l'inclusion et l'engagement; et

iv) respecter, promouvoir et mettre en œuvre les principes et droits fondamentaux au travail, y compris la liberté syndicale et le droit de négociation collective.

Pour atteindre chacun de ces objectifs, il sera essentiel de renforcer les partenariats pour favoriser l'engagement des jeunes. A cet égard, pour aider les Etats membres à orienter leurs efforts vers un objectif crucial du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'OIT et 20 autres entités du système des Nations Unies ont lancé, en février 2016, l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes. Les efforts déployés dans ce cadre pour promouvoir l'emploi des jeunes dans le monde entier et intensifier l'action entreprise à l'échelon national par le biais d'interventions efficaces, innovantes et fondées sur des données factuelles, joueront un rôle central à cet égard.

Introduction

L'intégration des jeunes sur le marché du travail, leur éducation et le développement de leurs compétences sont des éléments essentiels à la réalisation d'un environnement socio-économique prospère, durable et équitable dans le monde. Les jeunes, qui, d'après la définition des Nations Unies, sont les individus âgés de 15 à 24 ans, constituent une ressource importante pour la société et représentent plus de 18 pour cent de la population mondiale et plus de 15 pour cent de la population active mondiale. Par conséquent, il est impératif de résoudre les problèmes qu'ils rencontrent sur le marché du travail et dans la société, non seulement pour le bien-être de nos jeunes, mais également pour garantir une croissance durable et inclusive et améliorer la cohésion sociale dans le monde.

Les difficultés que les jeunes rencontrent ont été mises en avant avec l'irruption de la crise financière mondiale en 2008, qui a eu des effets disproportionnés sur eux, en particulier dans une large partie du monde développé. Les effets persistants de cette crise et les perspectives économiques qui ne cessent de s'affaiblir continuent à peser sur leur avenir. En 2016, d'après les estimations, les jeunes représentent plus de 35 pour cent des chômeurs dans le monde, tandis que plus du tiers des jeunes du monde émergent et en développement vit dans une pauvreté extrême ou modérée bien qu'ils aient un emploi, ce qui souligne le nombre élevé d'emplois de mauvaise qualité chez les jeunes.

Il est essentiel de comprendre comment l'incertitude des perspectives économiques a des incidences sur les résultats des jeunes sur le marché du travail et dans la société pour façonner des actions institutionnelles et politiques, en particulier suite à l'adoption d'un programme de développement durable à l'horizon 2030, repris dans un document intitulé *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, qui contient 17 objectifs de développement durable (ODD). Le présent rapport tente de faire la lumière sur les difficultés actuelles et futures pour les jeunes dans le monde. Le chapitre 1 examine les récentes évolutions et les perspectives en ce qui concerne divers indicateurs du marché du travail, notamment le chômage des jeunes, les travailleurs pauvres et la qualité de l'emploi. Le chapitre 2 étudie les obstacles et les inégalités de chances en matière de perspectives sur le marché du travail pour les jeunes et le chapitre 3 contient quelques éléments de conclusion.

1 Situation du marché du travail pour les jeunes et perspectives

Les perspectives économiques fragiles exercent une pression accrue sur des perspectives déjà faibles en matière de marché du travail pour les jeunes dans le monde. L'économie mondiale devrait augmenter de 3,2 pour cent cette année, soit 0,4 point de pourcentage de moins que le taux prévu fin 2015. L'assombrissement des perspectives est largement imputable à la dégradation de l'évolution économique dans les pays émergents et en développement. En particulier, plusieurs exportateurs de matières premières parmi les pays émergents, notamment l'Argentine, le Brésil et la Fédération de Russie, traversent des récessions économiques plus profondes que prévu. La croissance dans les pays en développement, qui s'élève uniquement à 4,2 pour cent en 2016 (la plus petite hausse depuis 2003), est compromise par la volatilité constante des marchés des matières premières et par la faible demande des partenaires commerciaux. Le ralentissement des pays émergents et en développement contribue à tempérer les signes pourtant timides de redressement dans les pays développés où, d'après les prévisions, la croissance devrait demeurer fragile (1,5 pour cent en 2016), à plus d'un demi-point de pourcentage de moins que les projections de fin 2015.

S'il est attendu que la croissance économique mondiale retrouve en 2017 les 3,5 pour cent, l'environnement externe qui évolue rapidement ajoute une incertitude sur les marchés financiers et les décisions relatives à l'investissement, en particulier depuis qu'il est apparemment inévitable que le Royaume-Uni quittera l'Union européenne (UE) suite au référendum national de juin 2016. Un rééquilibrage réussi de l'économie chinoise, une reprise rapide des principaux pays émergents et une hausse des investissements dans les pays développés seront essentiels à la reprise attendue de la croissance en 2017 (FMI, 2016).

Dans ce contexte, les prévisions pour le marché mondial du travail demeurent difficiles et vont probablement empirer à mesure que l'on entrera dans les derniers mois de 2016[1]. Les perspectives sont particulièrement inquiétantes pour les jeunes, dont le taux de chômage devrait s'élever à 13,1 pour cent en 2016 (contre 12,9 pour cent en 2015), après des signes modérés d'amélioration enregistrés entre 2013 et 2015 (BIT, 2015a). Cela se traduit par, selon les estimations, 71 millions[2] de jeunes chômeurs dans le monde en 2016, soit un demi-million de plus que l'année précédente. En outre, selon les estimations, environ 156 millions de jeunes travailleurs, soit 37,7 pour cent d'entre eux, dans les pays émergents et en développement, vivent dans une pauvreté extrême ou modérée en 2016 (c'est-à-dire qu'ils vivent avec moins de 3,10 dollars par jour)[3].

---

1. Voir également BIT, 2016a.

2. Ce chiffre n'est pas comparable à celui qui figure dans le rapport (résumé en français) «Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015» (BIT, 2015a) compte tenu du fait que, comme pour d'autres éditions des *Tendances*, les niveaux et taux de chômages mondiaux et régionaux ont été revus pour tenir compte des nouvelles informations sur les taux de chômage, ainsi que des données historiques et des projections révisées sur la population active et la croissance économique. Cependant, les tendances globales et les modifications des niveaux et taux de chômage demeurent cohérents. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'annexe B de BIT, 2016a, p. 71.

3. L'extrême pauvreté est définie comme le fait de vivre avec moins de 1,90 dollar par personne et par jour, et la pauvreté modérée est définie comme le fait de vivre avec entre 1,90 dollar et 3,10 dollars par jour, valeurs mesurées en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2011.

Tableau 1

Chômage des jeunes, tendances concernant les travailleurs pauvres et projections pour 2017

	Taux de chômage, 2007-2017 (pourcentages)				Jeunes chômeurs, 2015-2017 (millions)		
	2007-2014	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Monde		**12,9**	**13,1**	**13,1**	**70,5**	**71,0**	**71,0**
Pays développés		15,0	14,5	14,3	10,2	9,8	9,6
Pays émergents		13,3	13,6	13,7	52,9	53,5	53,5
Pays en développement		9,4	9,5	9,4	7,4	7,7	7,9
	Taux de travailleurs pauvres, 2007-2017 (pourcentages)				**Travailleurs pauvres, 2015-2017 (millions)**		
	2007-2014	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Total émergent et en développement		**38,4**	**37,7**	**36,9**	**159,9**	**156,0**	**152,2**
Pays émergents		31,2	30,2	29,3	107,3	102,7	98,4
Pays en développement		73,3	72,2	71,0	52,6	53,3	53,8

Note: Dans le présent rapport, les chiffres pour 2016 et 2017 sont des projections. Le taux de travailleurs pauvres est défini comme étant la part de travailleurs en situation de pauvreté extrême ou modérée, c'est-à-dire avec un revenu par personne ou une consommation par personne inférieurs à 3,10 dollars par jour.

Source: Calculs du BIT fondés sur l'actualisation d'octobre 2015 du modèle que l'on retrouve dans Kapsos et Bourmpoula (2013) et les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

La réduction du chômage des jeunes grâce à l'amélioration de l'accès à des possibilités d'emploi stables demeure le principal objectif dans les pays développés, là où le taux de chômage des jeunes devrait demeurer au plus haut niveau en termes mondiaux (14,5 pour cent en 2016 et 14,3 pour cent en 2017), malgré la poursuite de la tendance à la baisse, engagée en 2013, lorsque le chômage des jeunes avoisinait les 17,5 pour cent. Le taux de chômage des jeunes dans les pays émergents doit passer de son niveau de 2015 à 13,6 pour cent en 2016 et à 13,7 pour cent en 2017, soit 600 000 jeunes chômeurs de plus par rapport à 2015. Dans les pays en développement, il devrait connaître une légère hausse, à 9,5 pour cent en 2016, avant de retrouver son niveau de 2015 l'année suivante (voir tableau 1). Cependant, compte tenu de l'augmentation de la cohorte de jeunes entrant sur le marché du travail, le nombre de jeunes chômeurs dans les pays en développement augmentera d'un demi-million entre 2015 et 2017.

Le fait que le taux de chômage des jeunes dans les pays émergents et en développement est inférieur au taux correspondant dans les pays développés ne reflète pas des conditions plus favorables sur le marché du travail dans ces régions, mais indique que, dans ces pays, les jeunes doivent souvent travailler et qu'ils occupent en général des emplois de mauvaise qualité et faiblement rémunérés afin de répondre à leurs besoins de base et à ceux de leur famille (voir tableau 1). Ce point est particulièrement préoccupant dans les pays en développement, où près de trois quarts de tous les jeunes travailleurs (env. 54 millions en 2017) vivent au-dessous du seuil de pauvreté modérée de 3,10 dollars par jour. Le nombre de jeunes travailleurs pauvres devrait même augmenter dans ces pays, essentiellement du fait de la hausse de leur nombre en Afrique subsaharienne. Le plus difficile dans les pays émergents et en développement demeure par conséquent l'amélioration de la qualité des emplois disponibles pour la majorité des jeunes qui travaillent déjà, mais qui sont sous-employés ou qui occupent des emplois informels.

Encadré 1

Jeunes et objectifs de développement durable

A la lumière des perspectives actuelles en matière d'emploi pour les 15-24 ans, la réalisation des ODD s'appuiera sur l'amélioration du marché du travail et des résultats sociaux pour les jeunes. En conséquence, il est essentiel que les perspectives pour les jeunes s'améliorent en vue de faciliter une croissance inclusive et durable. En particulier, les tendances exposées ici auront beaucoup d'impact sur les objectifs liés à la pauvreté (ODD 1), à l'égalité de genre (ODD 5) (voir chapitre 2), au travail décent et à la croissance inclusive (ODD 8), ainsi qu'à la réduction de l'inégalité (ODD 10).

Tout d'abord, un taux élevé de jeunes travailleurs pauvres a des effets néfastes sur la réduction de la pauvreté (ODD 1), pauvreté qui, à son tour, étouffe le potentiel de croissance, en particulier pour les pays émergents et en développement. Dans les pays développés, les niveaux élevés de chômage et le fort découragement ont des conséquences sur le long terme sur les gains potentiels des jeunes, leur niveau de scolarité, leur acquisition de compétences et les perspectives qui s'offriront à eux, éléments qui, en fin de compte, inhibent le développement du capital humain et l'innovation dans une économie, mettant en péril la réalisation de l'ODD 8.

Ces effets, en liaison avec une croissance ralentie, contribuent probablement à l'accroissement de l'inégalité dans le monde, car la hausse des salaires est contenue et les disparités, en particulier dans l'enseignement supérieur, continuent de se creuser. En effet, faciliter l'accès à l'enseignement supérieur (point qui figure dans l'ODD 4) pour un nombre croissant de jeunes constituera un facteur essentiel, car le marché du travail connaît un changement structurel, avec le déclin des emplois moyennement qualifiés et l'augmentation de la demande de compétences supérieures.

Globalement, les estimations disponibles suggèrent que, en 2016, plus de la moitié des jeunes actifs dans le monde seront des chômeurs ou des travailleurs pauvres. De ce fait, le présent document expose une série de difficultés concernant la réalisation des ODD (voir encadré 1) en soulignant qu'il est nécessaire d'avoir une vision claire de la situation du marché du travail pour les jeunes et divers angles de perspective en la matière. Les sous-chapitres ci-après examinent la portée et la nature de ces difficultés sur le marché du travail pour les jeunes dans différentes régions du monde et prévoient leur évolution à court terme au vu des perspectives économiques actuelles.

1.1 Tendances régionales en matière de chômage des jeunes

Le chômage mondial des jeunes est reparti à la hausse, essentiellement en raison d'un fort ralentissement économique dans certains grands pays émergents

Le taux mondial de chômage des jeunes devrait atteindre 13,1 pour cent en 2016, soit une augmentation de 0,2 point de pourcentage par rapport aux chiffres de 2015 (et le nombre de jeunes chômeurs devrait augmenter d'un demi-million pour s'élever à 71 millions). Cette augmentation représente un retour au niveau le plus haut pour les jeunes de 20 ans (13,2 pour cent), enregistré en 2013 (tableau 2). Cependant, en y regardant de plus près, on constate une très forte hétérogénéité des taux et des niveaux en ce qui concerne les tendances de l'emploi des jeunes dans les régions. Une large partie de l'augmentation des chiffres mondiaux de 2016 semble en particulier être due à l'augmentation du chômage des jeunes en Amérique latine et aux Caraïbes, en Asie centrale et occidentale, et en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. Dans la plupart des autres régions, le taux de chômage des jeunes est demeuré relativement stable, avec certains éléments attestant d'un recul des taux en Europe et en Amérique du Nord. Les régions sont présentées individuellement ci-après.

Afrique

- **Afrique du Nord:** Le taux de chômage des jeunes de la région devrait demeurer élevé, à 29,3 pour cent en 2016, ce qui représente le deuxième taux le plus élevé de l'ensemble des régions. La légère amélioration des chiffres régionaux en 2016 est due à l'Egypte et à la Tunisie, deux pays ayant connu de récents déclins, mais dans lesquels le taux de chômage des jeunes demeure élevé. Un nouveau recul du taux de chômage des jeunes dans la région est attendu en 2017, avec 29,2 pour cent.
- **Afrique subsaharienne:** Le taux de chômage des jeunes en Afrique subsaharienne devrait se maintenir sur sa tendance à la baisse, qui a débuté en 2012, s'élevant à 10,9 pour cent en 2016 et diminuant légèrement l'année suivante à 10,8. Cependant, les perspectives pour les jeunes en matière de chômage dans la plupart des pays de la région demeurent assez mitigées. En Afrique du Sud, plus de la moitié des jeunes actifs vont probablement rester au chômage en 2016, ce qui représente le taux de chômage des jeunes le plus élevé de la région.

Amériques

- **Amériques latines et Caraïbes:** La région devrait connaître la plus forte hausse du taux de chômage des jeunes, qui devrait atteindre 16,8 pour cent en 2016, contre 15,7 pour cent en 2015, chiffre à comparer avec le taux de 13,8 pour cent enregistré en 2008. Ce taux devrait grimper encore à 17,1 pour cent en 2017, entraînant une augmentation du nombre de jeunes chômeurs dans la région d'environ 800 000 individus. L'impact de l'incertitude qui entoure la situation économique au Brésil est un facteur majeur pour les estimations globales de la région pour 2016, avec un taux de chômage des jeunes croissant en Argentine (uniquement en partie contrebalancé par un taux en recul au Chili et au Mexique).
- **Amérique du Nord:** Le taux de chômage des jeunes dans la région devrait légèrement diminuer, 11,5 pour cent en 2016 contre 11,8 pour cent en 2015. Cette diminution est le fruit d'une diminution du chômage des jeunes aux Etats-Unis. Inversement, en 2017, une légère augmentation du taux régional de chômage, à 11,7 pour cent, est prévue.

Etats arabes

- Le taux de chômage des jeunes dans les Etats arabes demeure le plus élevé du monde, à 30,6 pour cent en 2016 (une légère amélioration à 29,7 pour cent d'ici à 2017 est prévue). Les pays exportateurs de pétrole, en particulier l'Arabie saoudite, Oman et le Qatar devraient connaître une hausse du taux de chômage des jeunes en 2016, essentiellement en raison d'un ralentissement de la croissance et d'une politique budgétaire plus stricte (BIT, 2016a). Les tensions géopolitiques continueront à peser sur les perspectives concernant l'emploi des jeunes dans d'autres pays de la région.

Asie

- **Asie de l'Est:** Le taux de chômage des jeunes devrait légèrement augmenter à 10,7 pour cent en 2016, contre 10,6 pour cent en 2015, dans la lignée de la tendance à la hausse qui se manifeste depuis 2011. Cependant, le nombre de jeunes employés dans la région devrait diminuer à 11 millions en 2017, contre 11,9 millions en 2015 (en raison d'un nombre moins important de jeunes sur le marché du travail, car ils restent dans le système éducatif).

Tableau 2

Tendances et projections concernant le chômage des jeunes pour 2017, par région

Région	Taux de chômage, 2007-2017 (pourcentages)				Jeunes chômeurs, 2015-2017 (millions)		
	2007-2014	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Monde		**12,9**	**13,1**	**13,1**	**70,5**	**71,0**	**71,0**
Afrique							
Afrique du Nord		29,4	29,3	29,2	3,7	3,7	3,7
Afrique subsaharienne		10,9	10,9	10,8	11,1	11,3	11,6
Amériques							
Amérique latine et Caraïbes		15,7	16,8	17,1	8,5	9,2	9,3
Amérique du Nord		11,8	11,5	11,7	3,0	2,9	2,9
Etats arabes		**30,6**	**30,6**	**29,7**	**2,6**	**2,7**	**2,6**
Asie							
Asie de l'Est		10,6	10,7	10,9	11,9	11,4	11,0
Asie du Sud-Est et Pacifique		12,4	13,0	13,6	7,4	7,7	8,0
Asie du Sud		10,9	10,9	10,9	13,7	13,8	13,9
Europe et Asie centrale							
Asie centrale et occidentale		16,6	17,1	17,5	2,1	2,1	2,2
Europe de l'Est		17,1	16,6	16,2	2,0	1,8	1,7
Europe septentrionale, méridionale et occidentale		20,6	19,7	18,9	4,5	4,3	4,1

Source: Calculs du BIT basés sur les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

- **Asie du Sud:** La part de jeunes chômeurs dans la région devrait rester stable, à 10,9 pour cent en 2016 et 2017. Par conséquent, le nombre total de jeunes chômeurs, soit environ 20 pour cent des jeunes chômeurs dans le monde, demeurera juste en deçà des 14 millions. Le taux de chômage des jeunes dans la plus grande économie de la région, l'Inde, devrait demeurer légèrement inférieur à la moyenne régionale en 2016. Le taux de chômage au Pakistan et au Bangladesh devrait diminuer, tout en restant légèrement supérieur au taux moyen.
- **Asie du Sud-Est et Pacifique:** La région devrait enregistrer une hausse continue du taux de chômage des jeunes ces prochaines années, passant de 12,4 pour cent en 2015 à 13,0 pour cent en 2016, et à 13,6 pour cent en 2017. Cela signifie que, d'ici à 2017, plus d'un demi-million de jeunes auront rejoint le groupe des chômeurs de la région. Cette hausse est essentiellement causée par des éléments nouveaux négatifs en Indonésie, où le taux de chômage des jeunes est actuellement supérieur à 20 pour cent et où il devrait considérablement augmenter ces deux prochaines années.

Europe et Asie centrale

- **Europe de l'Est et Asie centrale et occidentale:** Le chômage des jeunes devrait reculer en Europe de l'Est malgré les récents revers économiques en Fédération de Russie. Le chômage des jeunes dans la région devrait atteindre 16,6 pour cent en 2016, soit un demi-point de pourcentage de moins que les estimations de 2015, avec une nouvelle diminution à 16,2 pour cent attendue en 2017. En Asie centrale et occidentale néanmoins, le chômage des jeunes devrait s'élever à 17,1 pour cent en 2016, contre 16,6 pour cent en 2015.
- **Europe septentrionale, méridionale et occidentale:** Le taux de chômage chez les jeunes demeurera un problème pressant en Europe septentrionale, méridionale et occidentale, malgré certains signes de normalisation qui commencent à apparaître. En effet, il devrait diminuer de 19,7 pour cent en 2016 à 18,9 pour cent en 2017. Une large part de cette diminution est liée à l'évolution de la situation dans certains pays à fort taux de chômage tels que l'Espagne, l'Italie et le Portugal, qui devraient connaître un recul non négligeable de leur taux de chômage au cours de l'année 2017. De manière globale, le taux de chômage des jeunes dans l'Europe des 28 devrait s'élever à 19,2 pour cent en 2016 et à 18,4 pour cent en 2017, contre 20,3 pour cent en 2015, ce qui signifie que le nombre de jeunes chômeurs dans la région devrait diminuer d'un demi-million, chutant de 4,7 millions en 2015 à 4,2 millions en 2017.

Les jeunes sont surreprésentés parmi les chômeurs, tendance qui s'est renforcée dans plusieurs régions

Depuis 2016, les jeunes constituent plus de 35 pour cent des chômeurs dans le monde alors qu'ils ne représentent qu'à peine plus de 15 pour cent de la population active mondiale et 21 pour cent de la population mondiale en âge de travailler. Dans des régions telles que l'Asie du Sud, l'Afrique du Nord et les Etats arabes, ils représentent plus de 40 pour cent du total des chômeurs alors qu'ils ne représentent tout au plus que 17 pour cent de la population active dans leur région. Dans une moindre mesure, en Europe, ils représentent environ 20 pour cent du total des chômeurs et près de 10 pour cent de la population active totale.

En tant que telles, ces données montrent que les jeunes économiquement actifs risquent davantage de se retrouver au chômage que le reste de la population. Le rapport entre le taux de chômage des jeunes et celui des adultes dans le monde est estimé à 2,9 en 2016. Cela demeure comparable au rapport de 2007, avec de fortes disparités entre les régions. Par exemple, depuis 2016, le taux de chômage des jeunes est cinq fois plus élevé que celui des adultes en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique (figure 1). Dans le même temps, dans les Etats arabes, en Asie du Sud et en Afrique du Nord, ce rapport oscille entre 3,5 et 4,3. Il est relativement inférieur en Afrique subsaharienne et en Asie centrale et occidentale, ainsi qu'en Europe et en Amérique du Nord.

Outre les taux élevés de chômage des jeunes, l'augmentation de la durée des périodes de chômage parmi les jeunes est également préoccupante, en particulier dans nombre de pays développés. Par exemple, dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), plus de deux jeunes chômeurs sur dix n'avaient pas travaillé depuis au moins une année en 2015 (dans l'UE des 28, il s'agissait de près du tiers des jeunes chômeurs en 2015). Si le taux de chômage de longue durée chez les jeunes est inférieur à celui des chômeurs appartenant à des classes d'âge de forte activité, c'est-à-dire les 25 à 54 ans (37,3 pour cent dans les pays de l'OCDE en 2015), des périodes de chômage prolongées chez les jeunes travailleurs peuvent causer une dégradation des compétences, entraver les efforts déployés pour acquérir une expérience pertinente sur le marché du travail et accroître le découragement, en particulier chez ceux qui recherchent un premier emploi. Cela peut avoir des répercussions négatives de longue durée sur leur employabilité et leur capacité de gain à l'avenir, ainsi que sur la productivité agrégée et la croissance économique.

Figure 1

Rapport entre le taux de chômage des adultes et celui des jeunes, par région, 2007 et 2016

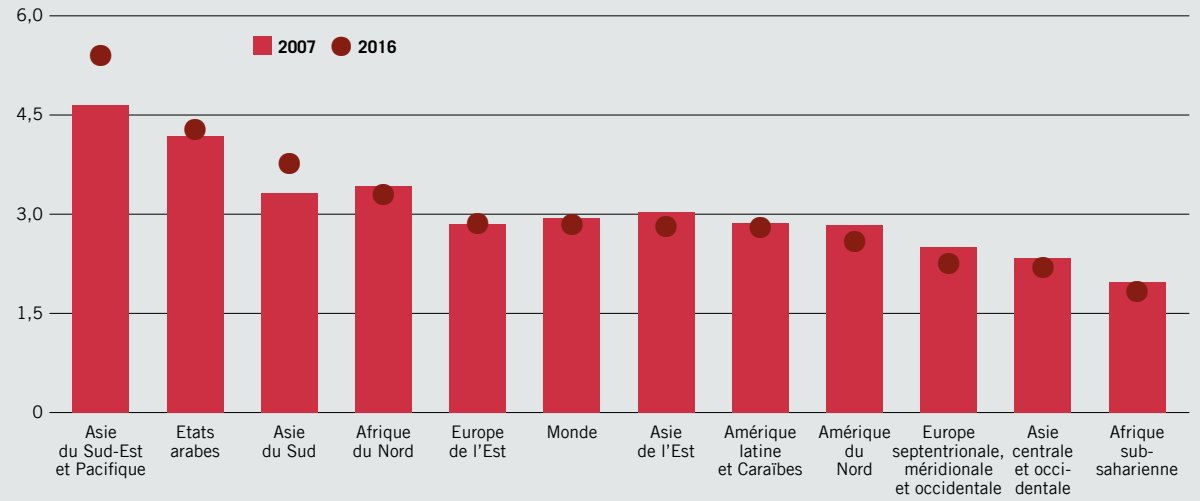

Source: Calculs du BIT basés sur les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

1.2 Pauvreté des travailleurs et qualité de l'emploi

La pauvreté extrême et modérée continue de frapper de manière disproportionnée les jeunes dans les pays émergents et en développement

La part des jeunes travailleurs qui vivent dans la pauvreté recule de manière régulière depuis une vingtaine d'années, à un rythme néanmoins légèrement plus lent que pour les travailleurs adultes. Par exemple, le pourcentage de jeunes vivant dans la pauvreté extrême et modérée a, d'après les estimations, diminué de près de 37 points de pourcentage depuis 1991 (de 73,9 pour cent à 37,7 pour cent en 2016), tandis que celui d'adultes qui vivent dans la pauvreté extrême et modérée a chuté de plus de 40 points de pourcentage depuis 1991, atteignant 26 pour cent en 2016[4].

Par conséquent, les jeunes travailleurs continuent de présenter invariablement des taux de pauvreté supérieurs à ceux des travailleurs adultes, et l'écart entre ces deux groupes n'a cessé de croître depuis le début des années 1990. En particulier, d'après les estimations, 17,1 pour cent des jeunes travailleurs dans les pays émergents et en développement en 2016 vivent au-dessous du seuil d'extrême pauvreté, contre 10,9 pour cent des travailleurs adultes (figure 2). Cela représente environ 70 millions de jeunes travailleurs qui vivent dans une extrême pauvreté, chiffre qui s'élève à 156 millions si le seuil est relevé de manière à inclure ceux qui vivent dans une pauvreté modérée. Si l'on regarde de plus près les chiffres mondiaux, on s'aperçoit que le taux concernant les jeunes travailleurs et celui qui concerne les adultes varient grandement selon les régions, comme détaillé ci-après.

Afrique

- **Afrique du Nord:** D'après les estimations, près d'un jeune travailleur sur quatre de la région vit dans une pauvreté extrême ou modérée en 2016, ce qui représente une amélioration considérable par rapport au chiffre de 1991, d'après lequel près de la moitié des jeunes travailleurs vivaient dans la pauvreté. Cependant, depuis 2012, il n'y a quasiment pas eu de signe de diminution de ce taux, bien que l'écart entre les taux de pauvreté chez les jeunes travailleurs et les travailleurs adultes demeure relativement mince.
- **Afrique subsaharienne:** La région continue d'enregistrer les plus forts taux de jeunes travailleurs pauvres du monde, à savoir près de 70 pour cent en 2016. Bien que ce taux ait reculé de quelque 10 points de pourcentage depuis 1991, il est important de ne pas oublier que le nombre de jeunes travailleurs pauvres est depuis lors passé à 80 millions. A cela s'ajoute le fait que les jeunes travailleurs de la région risquent davantage de vivre dans la pauvreté que les adultes.

Etats arabes

- Près de 39 pour cent des jeunes travailleurs de la région vivent avec moins de 3,10 dollars par jour, contre quelque 35 pour cent des adultes employés. La part des jeunes travailleurs pauvres a augmenté de plus de trois points de pourcentage depuis 2007, tandis que la part correspondante chez les travailleurs adultes demeure plutôt stable.

Asie

- **Asie de l'Est:** Le taux de pauvreté des jeunes travailleurs dans la région continue de diminuer de manière constante, atteignant, d'après les estimations, 13,8 pour cent en 2016, contre plus de 87 pour cent en 1991 et 33 pour cent en 2007. Bien que les chiffres concernant les jeunes travailleurs devraient demeurer moins bons que ceux des travailleurs adultes en 2016, les tendances précédentes laissent à penser que les taux de jeunes travailleurs pauvres avoisineront bientôt les taux les plus bas enregistrés pour les travailleurs adultes.
- **Asie du Sud:** La région continuera à enregistrer le deuxième pourcentage de jeunes travailleurs pauvres le plus élevé, après l'Afrique subsaharienne, avec un taux avoisinant les 50 pour cent en 2016. Sur une note plus positive, et contrairement à la majorité des régions, le rythme de la réduction de la pauvreté est relativement soutenu depuis 2007, lorsque les jeunes travailleurs pauvres représentaient près de 70 pour cent des jeunes travailleurs. Ce chiffre devrait continuer à reculer

4. Il est important de rappeler que la pauvreté est de nature pluridimensionnelle et que ses implications pour les jeunes vont au-delà des notions de revenu ou de consommation. La pauvreté des jeunes est non seulement causée par l'absence d'emploi ou par de mauvaises conditions de travail, mais aussi fortement influencée par des problèmes structurels, y compris l'accès aux services de santé, à l'électricité, à l'eau potable et à l'assainissement (BIT, 2016b; UNICEF et OMS, 2015).

Figure 2

Taux de pauvreté extrême et modérée par région et tranche d'âge, 2016 (pourcentage de la population employée)

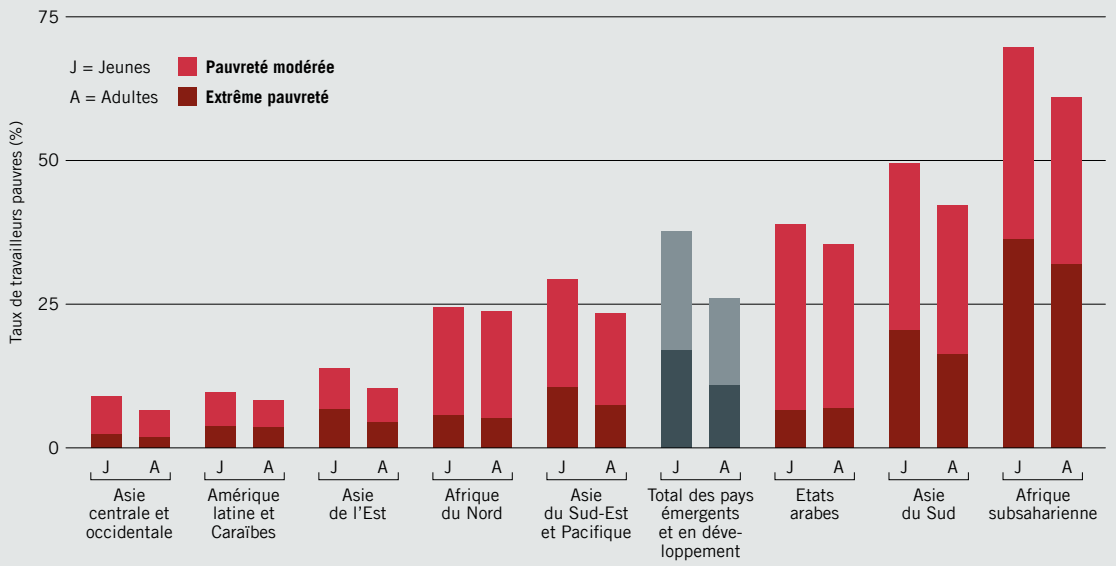

Note: Ce diagramme présente la part des jeunes (adultes) travailleurs qui vivent dans une pauvreté extrême ou modérée. Le taux d'extrême pauvreté chez un travailleur est défini comme la part de la population active dont le revenu ou la dépense par personne et par jour est inférieur à 1,90 dollar. Le taux de pauvreté modérée chez un travailleur renvoie à la part de la population active par personne et par jour dont le revenu ou la dépense par personne et par jour varie entre 1,90 dollar et 3,10 dollars.

Source: Calculs du BIT fondés sur l'actualisation d'octobre 2015 du modèle que l'on trouve dans Kapsos et Bourmpoula (2013) et sur les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

au cours des deux prochaines années. Cependant, compte tenu que le taux de travailleurs pauvres chez les adultes a diminué de manière constante et plus rapide que celui concernant les jeunes au cours des vingt à trente dernières années, il semble peu probable que l'écart entre les deux groupes soit rapidement comblé.

- Asie du Sud-Est et Pacifique: Près du tiers des jeunes travailleurs vivront en situation de pauvreté extrême et modérée en 2016. Même si ce chiffre demeure considérable, il convient de noter que les taux concernant les jeunes travailleurs pauvres dans la région ont chuté de quelque 44 points de pourcentage depuis 1991, soit la plus forte diminution après l'Asie de l'Est, et que la moitié de cette diminution s'est produite depuis 2007.

Asie centrale et occidentale

- Le taux de pauvreté des jeunes dans la région demeure le plus faible au monde, soit 8,9 pour cent en 2016, dont seuls 2,4 pour cent vivant avec moins de 1,90 dollar par jour. Cela représente une forte amélioration par rapport à 2000 et à 2007, lorsque respectivement plus de 33 pour cent et 19 pour cent des jeunes vivaient en situation de pauvreté extrême ou modérée. Par rapport aux adultes, les jeunes travailleurs de la région demeurent légèrement plus exposés à la pauvreté, écart qui, après s'être considérablement aggravé entre 2000 et 2007, se résorbe de manière continue.

Amérique latine et Caraïbes

- Depuis 2016, la région connaît le deuxième taux de pauvreté des jeunes travailleurs le plus bas du monde, avec moins de 10 pour cent, chiffre qui est très proche du taux de pauvreté des travailleurs adultes. Dans les faits, depuis 1991, elle combat efficacement la pauvreté des jeunes travailleurs en la réduisant de moitié et en comblant l'écart entre jeunes et adultes. Toutefois, le rythme de la diminution du nombre de jeunes travailleurs pauvres semble s'être considérablement ralenti: d'après les estimations, la part des jeunes travailleurs a diminué de moins de 1 point de pourcentage entre 2012 et 2016.

Le plus grand nombre de travailleurs pauvres chez les jeunes par rapport aux adultes dans la quasi-totalité des régions analysées reflète en partie le fait que les jeunes sont largement plus exposés au travail dans l'économie informelle, en particulier dans les pays émergents et en développement. Par exemple, en Afrique du Sud, au Brésil et en Turquie, 40 pour cent des jeunes travailleurs sont des travailleurs informels (contre 20 pour cent des adultes travailleurs). La part des travailleurs informels chez les jeunes s'élève à plus de 60 pour cent au Mexique et à 80 pour cent en Inde, deux pays où la part d'informalité est inférieure d'environ 20 points de pourcentage à celle des adultes travailleurs (OCDE et BIT, 2014).

Il est important de noter que l'incidence plus élevée de la pauvreté et de l'informalité chez les jeunes travailleurs est liée au nombre élevé de jeunes qui effectuent des travaux domestiques et du travail familial non rémunéré, en particulier dans les pays en développement (BIT, 2013a). Par exemple, dans 14 pays d'Amérique latine, la part de jeunes travailleurs familiaux parmi les jeunes travailleurs est supérieure à la part correspondante des travailleurs adultes dans tous les pays analysés (BIT, 2015b).

Dans les pays développés, en termes relatifs, la pauvreté frappe davantage les jeunes que les adultes

Dans les pays développés, depuis deux ou trois décennies, de plus en plus d'éléments ont montré que la pauvreté touchait des tranches d'âge différentes, les jeunes prenant la place des personnes âgées en tant que groupe le plus exposé à la pauvreté (BIT, 2016b; OCDE, 2015). De la même manière, les jeunes travailleurs montrent qu'ils sont davantage exposés à la pauvreté, mesurée ici comme le gain inférieur de 60 pour cent au revenu médian, par rapport aux adultes travailleurs. Par exemple, en 2014, la part des jeunes travailleurs dans l'UE des 28 classés comme étant exposés à la pauvreté s'élevait à 12,9 pour cent, contre 9,6 pour cent chez les adultes travailleurs, c'est-à-dire les travailleurs âgés de 25 à 54 ans. Ce problème est particulièrement préoccupant en Grèce, en Espagne et en Roumanie où la part de jeunes travailleurs exposés à la pauvreté est supérieure à 20 pour cent (voir figure 3 B). Même lorsque le taux global d'exposition à la pauvreté est relativement faible, comme cela est le cas au Danemark et en Suède, les jeunes travailleurs sont trois fois plus exposés à la pauvreté que les adultes travailleurs.

Les jeunes sont surreprésentés dans l'emploi temporaire et à temps partiel, souvent sur une base non volontaire

Les taux élevés de travailleurs pauvres chez les jeunes dans les pays développés pourraient être le reflet du fait que les jeunes sont plus exposés à des relations d'emploi temporaires ou à temps partiel que les adultes. Ces formes d'emploi sont souvent liées à des salaires inférieurs, à un accès limité à la formation, à une progression de carrière lente et à des niveaux inférieurs de protection sociale, éléments qui, mis ensemble, compromettent les perspectives des jeunes sur le marché du travail et leur potentiel de revenu (OCDE et BIT, 2014; OCDE, 2015). Dans les pays de l'OCDE, 25,0 pour cent des jeunes occupaient un emploi temporaire en 2015, contre 9,5 pour cent des travailleurs appartenant à des classes d'âge de forte activité (soit les 25 à 54 ans). La même année, 30,0 pour cent des jeunes travailleurs étaient employés à temps partiel, contre 11,9 pour cent des travailleurs appartenant à des classes d'âge de forte activité[5].

S'il existe des données montrant que, dans de nombreux pays, les emplois à temps partiel et les emplois temporaires peuvent servir de «tremplin» vers des emplois plus stables et mieux rémunérés, peu d'éléments montrent que ce type d'emploi augmente les possibilités qu'ont les jeunes de passer à des emplois à temps complet à durée indéterminée (OCDE, 2015). En revanche, dans un nombre accru de pays développés, une large majorité de jeunes acceptent des emplois à temps partiel et temporaires en raison de l'absence de possibilités d'emploi à plein temps ou permanent (figure 3 A). Par exemple, depuis 2015, plus du tiers des jeunes de l'UE à 28 occupent un emploi temporaire, car ils ne peuvent pas trouver d'emploi permanent (figure 3 A). Dans le même temps, l'emploi temporaire non volontaire représente environ la moitié, ou plus, des jeunes occupant des emplois temporaires au Portugal (67,9 pour cent), en Grèce (60,5 pour cent), en Pologne (53,3 pour cent), en Finlande (52,2 pour cent)

5. Statistiques de l'OCDE sur l'emploi à temps partiel et l'emploi temporaire.

Figure 3

Emploi des jeunes et conditions de travail

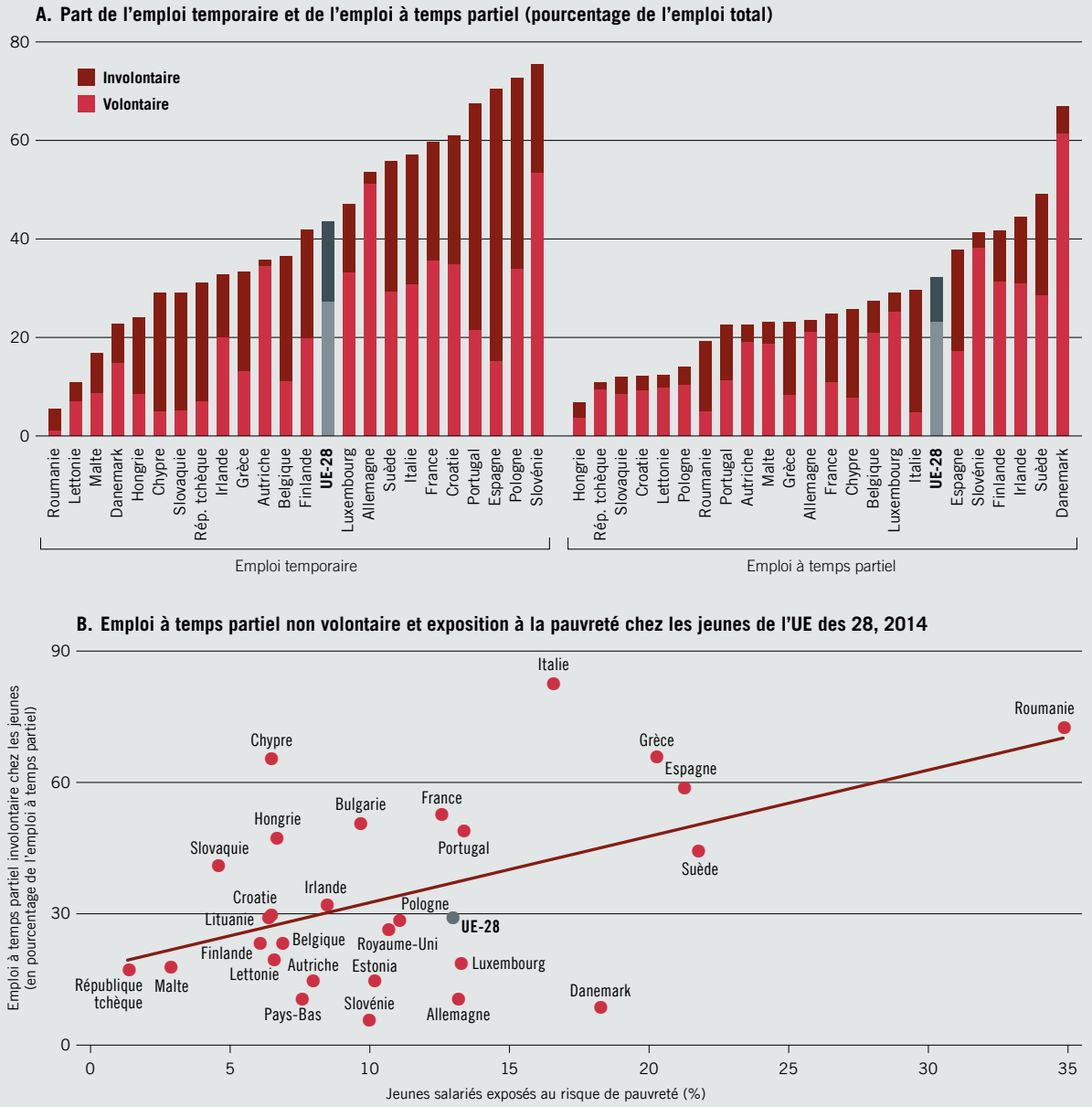

Source: Calculs du BIT, d'après Eurostat.

et en Italie (46,1 pour cent). De plus, dans des pays tels que Chypre, l'Espagne, la Roumanie et la Slovaquie, la part d'emplois temporaires non volontaires avoisine ou dépasse les 80 pour cent. Dans le même temps, la part d'emplois à temps partiel non volontaires dans le total de l'emploi à temps partiel dépasse 70 pour cent en Italie et en Roumanie, et avoisine 60 pour cent en Espagne et en Grèce. Une incidence aussi élevée d'emploi à temps partiel non volontaire est étroitement liée au fait qu'il est plus probable que les jeunes qui occupent ce type d'emploi vivent en situation de pauvreté bien qu'ils aient un emploi (figure 3 B).

1.3 Souhait de migrer

La volonté qu'ont les jeunes de migrer est motivée par le manque de travail décent

Un taux de chômage élevé, le risque accru d'être un travailleur pauvre et l'absence de possibilités d'emploi de qualité sont les principaux facteurs qui poussent les jeunes à émigrer de façon permanente. Il y a bien sûr de plus en plus de jeunes qui émigrent, notamment pour des raisons humanitaires liées à des conflits armés, à des catastrophes naturelles, à des tensions géopolitiques et aux persécutions contre des minorités culturelles dans leur pays d'origine. En 2015, il y avait près de 28 millions de migrants internationaux âgés de 15 à 24 ans dans le monde (Nations Unies, 2015). Ce chiffre s'élève à plus de 51 millions si l'on compte les jeunes âgés de 25 à 29 ans, soit plus de 21 pour cent des 243 millions de migrants dans le monde. Plus de 52 pour cent des jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ont quitté leur pays d'origine résident dans des pays développés.

Au cours des dix prochaines années, ce nombre pourrait augmenter, car un nombre accru de jeunes de pays émergents et en développement traversent les frontières internationales à la recherche de perspectives en matière d'éducation et d'emploi. Dans le monde, la part de jeunes âgés de 15 à 29 ans qui souhaitent se rendre de façon permanente dans un autre pays s'élevait à 20 pour cent en 2015, un niveau relativement stable depuis 2009. Toutefois, au cours de cette période, cette part a augmenté dans la quasi-totalité des régions, à l'exception de l'Asie du Sud, où elle a chuté de 5 points de pourcentage et, dans une moindre mesure, de l'Afrique du Nord et de l'Amérique du Nord, où elle n'a que légèrement diminué (figure 4 A). Depuis 2009, les plus fortes hausses (de l'ordre de 7 points de pourcentage) ont été enregistrées en Asie centrale et occidentale, dans les Etats arabes et en Europe de l'Est, ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, qui ont connu la plus grande augmentation de la tendance à migrer depuis 2007.

En termes de volonté globale, la plus grande inclination à l'émigration, 38 pour cent, se trouve en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et aux Caraïbes, suivies de près par l'Europe de l'Est, avec 37 pour cent. La plus faible inclination à l'émigration se trouve en Amérique du Nord, où seuls 15 pour cent des jeunes souhaitent émigrer de façon permanente[6].

Dans chacune des régions analysées, les écarts entre la volonté des jeunes de partir demeurent considérables. Par exemple, parmi les pays d'Afrique subsaharienne, le pourcentage de jeunes qui souhaitent émigrer va de 77 pour cent en Sierra Leone à 11 pour cent à Madagascar. Un tel éventail existe aussi entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Europe septentrionale, méridionale et occidentale, ainsi que d'Asie centrale et occidentale.

Les larges écarts entre les pays semblent essentiellement dus aux différences de développement économique: les pays les plus pauvres de la région enregistrent les plus fortes tendances des jeunes au départ. En particulier, l'analyse menée pour le présent rapport[7] montre qu'une augmentation de 1 point de pourcentage des travailleurs en situation d'extrême pauvreté accroît la volonté d'émigrer de 0,54 point de pourcentage dans les pays émergents et en développement, tandis qu'une augmentation du taux de chômage des jeunes de 1 point de pourcentage est liée à une augmentation de 0,23 point de pourcentage de la volonté d'émigrer.

Dans les pays développés, le taux de chômage des jeunes joue un plus grand rôle dans l'explication de la volonté de départ des jeunes: une augmentation de 1 point de pourcentage du taux de chômage des jeunes est liée à une augmentation d'un demi-point de pourcentage de l'intention d'émigrer. Ces chiffres sont fournis par Mayda (2010) qui estime qu'une hausse de 10 pour cent du niveau du PIB (qui sert de donnée supplétive à un revenu lié au travail) par travailleur dans un pays de destination entraînerait une augmentation de 19 pour cent du taux global d'immigration. Cela est particulièrement vrai dans les pays où le nombre de jeunes hautement qualifiés augmente alors qu'un marché du travail morose y offre des perspectives d'emploi limitées, notamment en Europe de l'Est et en Amérique latine et aux Caraïbes.

6. Les chiffres régionaux indiquent la part moyenne de jeunes qui souhaitent émigrer dans chaque pays de la région. Ils ne peuvent être interprétés en tant que tels comme intention des jeunes de quitter la région, mais plutôt en tant que tendance moyenne de jeunes prêts à se rendre dans d'autres pays de la région.

7. Cadre d'analyse de la régression, voir annexe C pour des informations détaillées.

Figure 4

Volonté d'émigrer de façon permanente chez les 15 à 29 ans, par région et par pays (pourcentage de personnes interrogées)

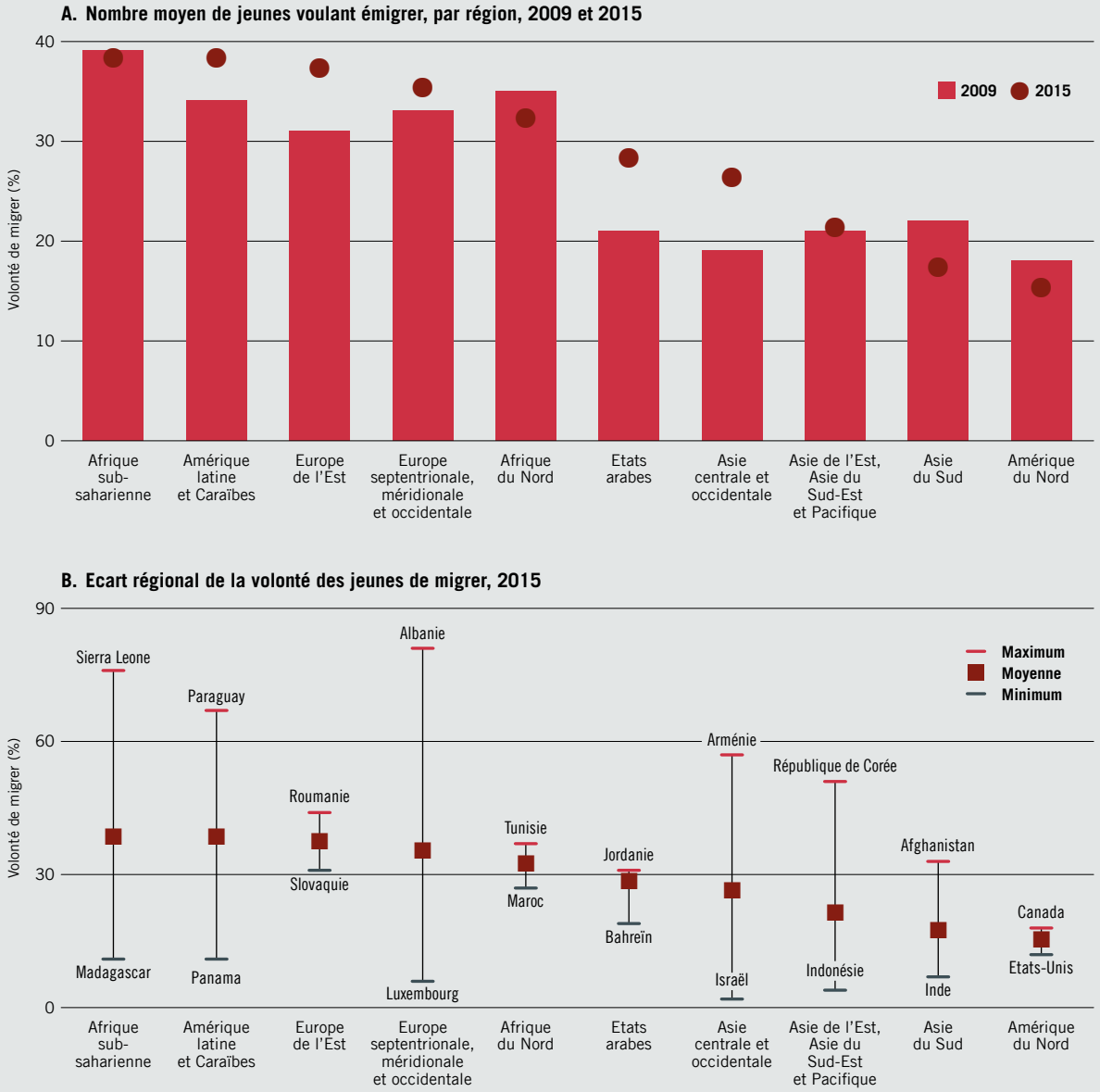

Note: La question posée était la suivante: «Idéalement, si vous aviez le choix, souhaiteriez-vous vous rendre de manière permanente dans un autre pays ou continueriez-vous à vivre dans ce pays?». La figure contient le pourcentage de personnes interrogées ayant répondu «souhaite me rendre dans un autre pays». Les régions sont agrégées de manière non pondérée. Les données pour l'Amérique du Nord concernent 2014.

Source: Calculs du BIT, d'après Gallup Analytics, 2015.

2 Inégalités de chances

Le chapitre précédent a donné un aperçu de la situation du marché du travail pour les jeunes dans le monde en accordant une attention particulière à l'éventail de difficultés qu'ils rencontrent. Toutefois, la décision d'entrer sur le marché du travail, avec ou sans emploi, est étroitement liée à des facteurs socio-économiques, y compris à la situation économique du ménage et aux normes culturelles, dont nombre d'entre elles révèlent d'importantes inégalités de chances, souvent déterminées par le genre. Par conséquent, le présent chapitre examinera certaines causes potentielles d'inégalités en ce qui concerne les perspectives sur le marché du travail qui, dans le cas des jeunes, sont étroitement liées à la scolarisation et à la transition entre l'école et le travail. Il est important de noter qu'il sera également axé sur les écarts entre hommes et femmes et sur la façon dont des facteurs socioculturels peuvent saper le progrès social.

2.1 Causes des inégalités en ce qui concerne les perspectives sur le marché du travail

Le taux de présence des jeunes sur le marché du travail dans le monde, c'est-à-dire la part de jeunes qui travaillent ou sont au chômage, continue de suivre une tendance à la baisse, diminuant de 53,3 pour cent en 2000 à 45,8 pour cent en 2016. Bien entendu, la moyenne mondiale de 2016 se trouve au milieu d'un large éventail de taux régionaux d'activité, qui vont de 30,4 pour cent dans les Etats arabes à 54,2 pour cent en Afrique subsaharienne (tableau 3).

La réalité est que la décision des jeunes de participer (ou non) au marché du travail est une question complexe qui dépend de plusieurs facteurs économiques et sociaux qui peuvent individuellement peser sur la décision de poursuivre des études ou d'entrer sur le marché du travail. En général, les jeunes doivent trouver un équilibre entre, d'une part, l'investissement dans leur éducation, augmentant ainsi leur possibilité de trouver un emploi de qualité à l'avenir, et, d'autre part, la contribution à l'accumulation de revenus dans le ménage tout en risquant de réduire leur potentiel de gains et d'avancement.

Bien entendu, la mesure dans laquelle les jeunes veulent continuer leurs études et ne pas chercher d'emploi est également étroitement liée à des facteurs du côté de la demande. Par exemple, accroître les possibilités d'emploi dans des professions hautement qualifiées peut encourager les jeunes à poursuivre leurs études. En revanche, lors des périodes de dépression économique, les jeunes peuvent choisir de poursuivre leurs études au lieu de chercher un emploi en raison d'une faible demande. De la même manière, l'offre de salaires plus élevés pour des emplois non qualifiés peut décourager des jeunes de poursuivre leurs études.

Pour certains groupes de population, en particulier pour les femmes, la décision de poursuivre des études ou d'entrer sur le marché du travail est influencée par plusieurs obstacles sociaux, culturels ou politiques, en sus de facteurs purement économiques. De plus, les facteurs qui déterminent le taux de participation des jeunes sont souvent étroitement liés, ce qui rend difficile d'isoler l'impact de

Tableau 3

Taux d'activité des jeunes par tranche d'âge, 2007-2016 (pourcentages)

Région	15-24 ans		15-19 ans	20-24 ans
	2007-2015	2016	2016	
Monde		**45,8**	**30,1**	**61,3**
Pays développés		45,1	23,6	64,7
Pays émergents		43,4	27,2	59,2
Pays en développement		63,3	54,7	73,4
Afrique				
Afrique du Nord		31,9	18,9	44,9
Afrique subsaharienne		54,2	45,2	64,8
Amériques				
Amérique latine et Caraïbes		49,6	33,3	66,3
Amérique du Nord		52,7	31,4	71,5
Etats arabes		**30,4**	**17,3**	**44,1**
Asie				
Asie de l'Est		52,5	29,4	70,6
Asie du Sud-Est et Pacifique		51,3	32,6	70,1
Asie du Sud		37,2	24,4	50,6
Europe et Asie centrale				
Asie centrale et occidentale		37,2	24,4	50,6
Europe de l'Est		36,3	9,3	57,6
Europe septentrionale, méridionale et occidentale		44,4	24,3	63,1

Source: Calculs du BIT basés sur les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

chacun d'entre eux. Par exemple, les facteurs socioculturels qui empêchent l'entrée des femmes sur le marché du travail correspondent sans doute à un accès réduit des femmes à l'éducation. Toutefois, le but du présent sous-chapitre est de faire ressortir quelques tendances importantes pouvant expliquer l'hétérogénéité des taux de présence des jeunes sur le marché du travail.

L'accès à l'éducation est un premier facteur essentiel de la décision de ne pas entrer sur le marché du travail chez les 15 à 19 ans

Dans le monde, de nombreux jeunes suivent généralement un enseignement formel entre 15 et 19 ans. Au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, pour lequel l'âge d'entrée est généralement de 15 ou 16 ans, le taux brut de scolarisation avoisine les 75 pour cent. En tant que tels, des taux de présence sur le marché du travail relativement bas (environ un tiers dans le monde) et en diminution pour cette tranche d'âge peuvent être généralement interprétés comme une avancée économique et sociétale positive qui montre qu'une grande partie des adolescents n'a pas besoin de travailler pour gagner de l'argent et qu'elle peut continuer à renforcer ses compétences et à améliorer son niveau scolaire en vue, éventuellement, de meilleures possibilités d'emploi.

Toutefois, les écarts régionaux entre les taux d'activité des jeunes de cette tranche d'âge demeurent considérables et reflètent diverses difficultés et perspectives. Dans les régions où la quasi-totalité des jeunes âgés de 15 à 19 ans vont à l'école (voir annexe E), ces taux avoisinent la moyenne mondiale ou se situent en deçà, allant de 9,3 pour cent en Europe de l'Est à 31,4 pour cent en Amérique du Nord (tableau 3). De plus, dans les régions où le revenu par personne est supérieur, notamment en Amérique du Nord, l'activité des jeunes couvre différentes situations dans lesquelles se chevauchent l'éducation et la présence sur le marché du travail (par exemple les emplois d'été entre les années scolaires ou les emplois à temps partiel le soir ou le week-end) et ne concerne pas des abandons permanents du système éducatif.

Cependant, dans les régions qui se trouvent à un stade inférieur de développement économique, les adolescents sont souvent sollicités pour apporter un complément de revenu, ce qui peut les contraindre à quitter l'école et à accepter toute possibilité d'emploi, généralement mal rémunéré et de piètre qualité.

Par exemple, le taux de participation des jeunes de la cohorte des 15-19 ans demeure particulièrement élevé, au regard des normes internationales, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique (32,6 pour cent en 2016) et en Afrique subsaharienne (45,2 pour cent), deux régions où les taux bruts de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont relativement bas (respectivement environ 68 pour cent et 38 pour cent) et où les taux de travailleurs pauvres sont parmi les plus élevés du monde (voir sous-chapitre 1.2).

La plus grande difficulté pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans est le manque de perspectives décentes

Si pour les 15-19 ans un faible taux de présence sur le marché du travail associé à des taux élevés de scolarisation est sans doute un signe positif du point de vue du développement d'un pays, l'interprétation de l'équilibre entre la participation au marché du travail et la poursuite des études est moins facile pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans. En règle générale, ces derniers ont quitté l'enseignement obligatoire et, souvent aussi, la formation professionnelle, ce qui fait qu'ils doivent choisir entre l'entrée sur le marché du travail, la poursuite d'études supérieures ou aucune de ces deux voies. Leur choix dépendra généralement de plusieurs éléments relevant de leur situation familiale, notamment le revenu de la famille et le niveau d'études, ainsi que de divers facteurs concernant le marché du travail et l'éducation, y compris la demande escomptée de travailleurs hautement qualifiés, ainsi que la qualité et la diversité des programmes proposés dans l'enseignement supérieur.

Au niveau mondial, le taux de présence sur le marché du travail des jeunes âgés de 20 à 24 ans se situe, d'après les estimations, juste au-dessus de 61 pour cent en 2016 (tableau 3). Les plus forts taux de présence pour cette tranche d'âge, estimés à plus de 70 pour cent en 2016, se trouvent en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est et Pacifique, deux régions où le taux moyen régional de scolarisation dans l'enseignement supérieur demeure relativement bas, respectivement à 39 pour cent et 34 pour cent. De la même manière, les taux de présence sur le marché du travail sont également élevés en Amérique latine et Caraïbes (66,3 pour cent en 2016) et en Afrique subsaharienne (64,8 pour cent), où les taux bruts de scolarisation sont relativement bas, respectivement en deçà de 40 pour cent et de 10 pour cent.

Cependant, toutes les régions connaissant un faible taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur n'ont pas un taux relativement élevé de présence des 20 à 24 ans sur le marché du travail. Par exemple, le taux de présence des jeunes appartenant à cette cohorte représente, d'après les estimations, près de 45 pour cent en Afrique du Nord et à peine plus de 50 pour cent en Asie du Sud, deux régions où les taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur font partie des plus faibles au monde, respectivement à 31 pour cent et 20 pour cent. La situation est similaire en Asie de l'Est et en Asie centrale et occidentale, où la part des jeunes actifs parmi les 20-24 ans demeure faible au regard des normes internationales, bien que le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur se situe en deçà de la moyenne mondiale. Cela suggère que la décision des jeunes d'entrer sur le marché du travail n'est pas toujours déterminée par leurs choix éducatifs, mais plutôt par l'existence de possibilités d'emploi adaptées.

En effet, que les jeunes âgés de 20 à 24 ans arrêtent leurs études ou suivent un enseignement supérieur, le manque de perspectives d'emploi viables est souvent un facteur essentiel qui les décourage d'entrer sur le marché du travail. Par exemple, l'analyse économétrique montre que le taux d'activité de cette cohorte est inférieur de 0,3 point de pourcentage, alors que le taux de chômage des jeunes est supérieur de 1 point de pourcentage[8]. Les taux de chômage des jeunes demeurant habituellement élevés et la transition entre l'école et le monde du travail devenant de plus en plus difficile, un nombre croissant de jeunes tombent dans la catégorie de ceux qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation, avec les risques inhérents que sont la dégradation des compétences, le sous-emploi et le découragement. Les données d'étude de 28 pays du monde montrent qu'environ un quart de la population des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont classés comme n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation (Elder, 2015). Les chiffres montrent comment le taux de ces jeunes augmente

8. Ce chiffre s'appuie sur une régression dans plusieurs pays développés en 2016, en utilisant le taux d'activité des 20-24 ans en tant que variable dépendante et le taux de chômage des jeunes plus l'ordonnée à l'origine en tant que variable indépendante. Le nombre total d'observations = 65. R^2 = 0,13. Source: modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

Encadré 2

Taux de jeunes n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation: un indicateur des difficultés que les jeunes ont à trouver un emploi

Le taux de jeunes n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation est défini comme étant la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation. Il s'agit d'un indicateur très pertinent qui résume plusieurs difficultés que les jeunes rencontrent, qui vont du chômage à la sortie prématurée du système scolaire en passant par le découragement quant au marché du travail. En tant que tel, ce taux devrait jouer un rôle central dans le cadrage de la discussion sur l'ODD 8: «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous».

Compte tenu des multiples dimensions de cet indicateur, le taux de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation peut aider à mettre en lumière la nature des difficultés que rencontrent les jeunes de différentes cohortes. Dans les pays de l'OCDE, 7 pour cent de jeunes âgés de 15 à 19 ans sont en moyenne classés comme n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation. Ce pourcentage est particulièrement élevé dans certains pays à relativement faible revenu par personne et à taux d'abandon scolaire élevé (figure 5). Par exemple, au Mexique et en Turquie, le taux de jeunes de 15 à 19 ans n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation s'élevait respectivement à 15 pour cent et à 21 pour cent, en 2014. Cependant, le taux de jeunes n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation est également élevé (plus de 10 pour cent) en Espagne, en Grèce et en Italie.

En ce qui concerne les 20 à 24 ans, le taux moyen de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation augmente considérablement, s'établissant à plus de 18 pour cent. Le plus fort pourcentage concernant ce groupe est enregistré en Turquie (36 pour cent), suivie de l'Italie (35 pour cent) et de la Grèce (31 pour cent). Cela reflète des possibilités d'emploi limitées pour les jeunes peu qualifiés, ainsi que l'abandon scolaire dans l'enseignement supérieur et les obstacles que les jeunes rencontrent au moment d'entrer sur le marché du travail.

Le taux moyen de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation s'élève encore, jusqu'à près de 21 pour cent, chez les 25 à 29 ans. Dans ce cas également, les pays d'Europe du Sud sont ceux qui connaissent les plus forts taux, avec un pic en Grèce (41 pour cent). Cependant, des taux relativement élevés pour les jeunes de cette tranche d'âge sont également enregistrés au Royaume-Uni (17 pour cent), aux Etats-Unis (19,8 pour cent), en Pologne (21,6 pour cent) et en France (22,5 pour cent). Le fait que ces taux sont particulièrement élevés pour cette tranche d'âge indique que non seulement des jeunes peu qualifiés et à faible niveau scolaire, mais également des jeunes diplômés qui tentent d'entrer sur le marché du travail sont inactifs.

Figure 5

Taux de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation pour différentes cohortes dans certains pays développés, 2014 (pourcentages)

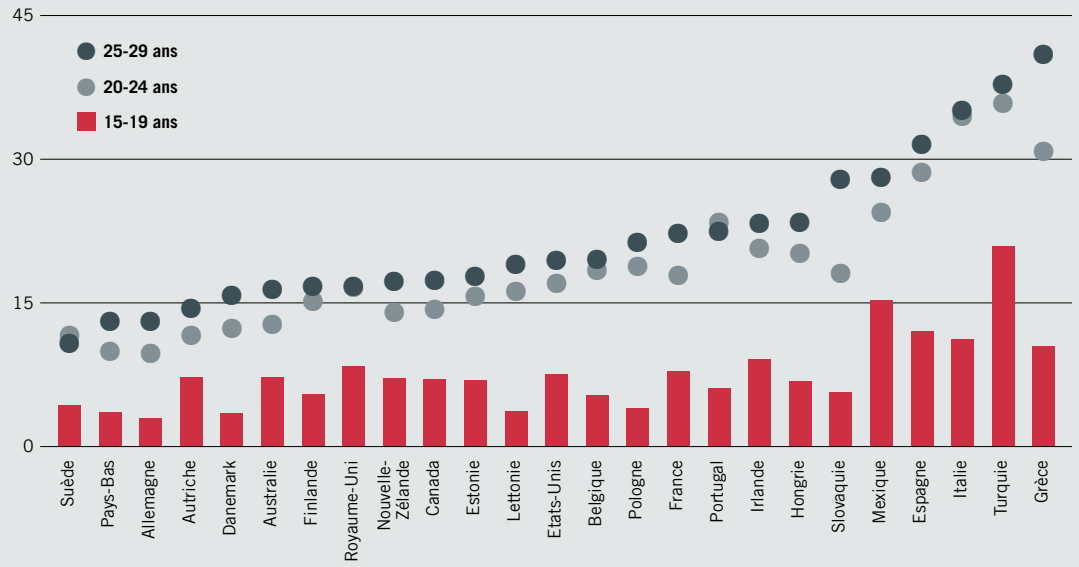

Source: Statistiques de l'OCDE [consultées le 6 juillet 2016].

considérablement à mesure qu'un jeune avance en âge. Cela est particulièrement préoccupant dans les pays développés où, malgré un large accès aux possibilités d'enseignement supérieur, les taux de jeunes de plus de 20 ans ne cessent d'augmenter et, dans une large mesure, ceux des 15-19 ans (encadré 2). Le chômage semble être la principale cause de ces taux car, par exemple, en Europe, seuls 6 pour cent des jeunes appartenant à la catégorie de ceux n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation sont découragés (Eurofound, 2016).

L'accès à une éducation de grande qualité, la situation du marché du travail et le potentiel du marché du travail d'après le capital humain sont des facteurs liés qui poussent en fin de compte les personnes à entrer ou non sur le marché du travail. Toutefois, ces facteurs n'expliquent pas à eux seuls pourquoi les taux d'activité des jeunes varient autant entre les régions. En effet, plusieurs facteurs culturels existant depuis longtemps demeurent essentiels pour expliquer pourquoi, pour certains groupes, dans certaines régions, ces taux demeurent extrêmement bas. La persistance des disparités entre les sexes dans plusieurs régions, notamment les Etats arabes et l'Afrique du Nord, examinées de manière plus détaillée dans le chapitre ci-après, est sans doute l'une des principales causes des écarts entre les taux d'activité des jeunes entre les régions.

2.2 La persistance des écarts entre hommes et femmes hypothèque le progrès social

En ce qui concerne les indicateurs relatifs au marché du travail, notamment le taux de chômage, le taux d'activité et les chiffres relatifs à l'emploi, il existe de vastes disparités entre les jeunes hommes et les jeunes femmes. Ces disparités peuvent représenter des inégalités de chances et reflètent des difficultés socio-économiques et culturelles profondément ancrées qui tendent à défavoriser de manière disproportionnée les femmes et les gens «non binaires» quant au genre, faisant obstacle à leur activité à tous les niveaux économiques, sociaux et politiques. Les disparités concernant le genre sur le marché du travail ne sont qu'un élément qui représente néanmoins un moyen important pour évaluer des inégalités plus larges fondées sur le genre dans la société. A cet égard, la réalisation des ODD reposera fortement sur la capacité à combattre les disparités concernant le genre. Pour ce faire, il est impératif de lutter contre les disparités liées au genre sur le marché du travail.

La diminution des disparités relatives au genre a été manifeste dans plusieurs régions au cours des dix dernières années. Cependant, elles définissent encore le marché du travail dans une grande partie du monde, en particulier dans les Etats arabes, en Afrique du Nord et en Asie du Sud, comme le montrent les chiffres du chômage, qui demeurent élevés chez les jeunes femmes, et les faibles taux d'activité des femmes. Des facteurs sous-jacents empêchent les jeunes femmes de trouver du travail et ont des répercussions néfastes sur la façon dont elles perçoivent leurs perspectives (Elder 2015; Elder et Kring 2016)[9].

Dans certaines régions, les disparités liées au genre concernant le taux d'activité sont importantes

Comme indiqué dans le sous-chapitre 2.1, le taux d'activité des jeunes a suivi une tendance à la baisse au cours des dernières décennies. Toutefois, l'écart entre les taux concernant les jeunes hommes et ceux concernant les jeunes femmes s'est maintenu. En 2016, par exemple, le taux d'activité des jeunes hommes s'élevait à 53,9 pour cent, tandis que celui concernant les jeunes femmes était de 37,3 pour cent, ce qui représente un écart de 16,6 points de pourcentage, contre un écart d'environ 17,8 points de pourcentage en 2000 (62 pour cent pour les jeunes hommes contre 44,2 pour cent pour les jeunes

9. Les données récentes suggèrent qu'il n'y a pas suffisamment de demande de compétences, malgré les améliorations de l'enseignement dans la région (Tzannatos, 2014). Le chômage en Afrique du Nord et dans les Etats arabes touche non seulement ceux qui vivent dans des ménages à faible revenu et ceux qui ont un faible niveau d'instruction, mais également des groupes considérés comme très instruits.

Encadré 3

Causes de l'inactivité des jeunes femmes: résultats des études sur la transition entre l'école et le travail

Les récentes études de pays sur la transition entre l'école et le travail indiquent que différentes régions partagent les raisons de l'inactivité des femmes. Par exemple, en Amérique latine et aux Caraïbes et en Asie centrale et occidentale, les responsabilités familiales et les grossesses sont citées comme les raisons les plus courantes à cette inactivité. En Asie du Sud, elle est essentiellement attribuée à des niveaux d'instruction moins élevés et au fait que les femmes assument une part beaucoup plus importante de responsabilités familiales et de travaux domestiques au sein du ménage. Dans le même temps, en Afrique du Nord et dans les Etats arabes, les responsabilités familiales/les travaux domestiques et l'absence de volonté de travailler étaient les raisons de l'inactivité des jeunes femmes les plus couramment citées. Cependant, les mariages précoces et la maternité demeurent les facteurs qui y limitent le plus l'accès des femmes à l'éducation et au marché du travail.

Source: Elder et Kring, 2016.

Figure 6

Ecarts liés au genre dans les taux d'activité des jeunes, 2016 (points de pourcentage, hommes-femmes)

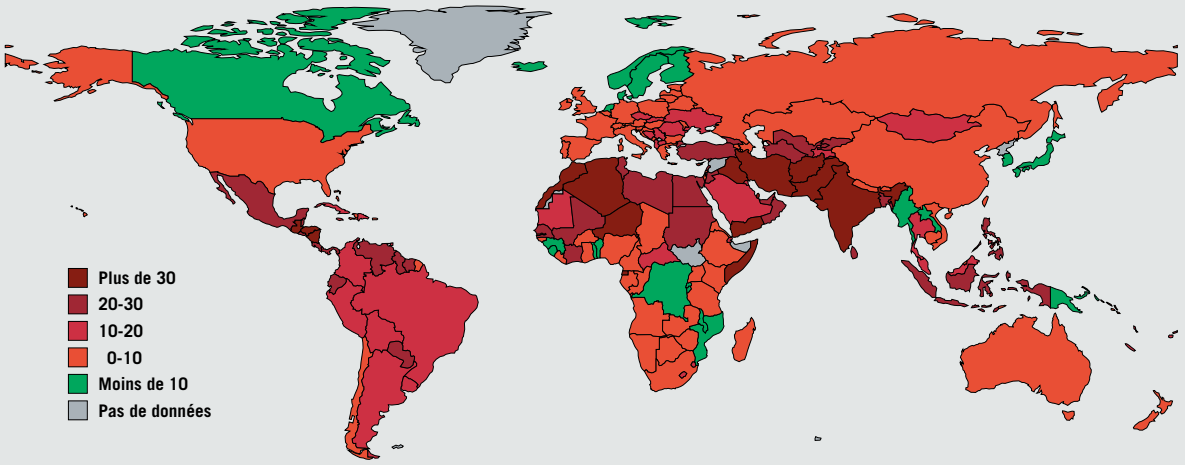

Notes: La carte montre les écarts entre les taux d'activité des jeunes hommes et ceux des jeunes femmes dans chaque pays étudié. En vert, les pays où les taux d'activité des femmes sont supérieurs à ceux des hommes. En orange et en rouge, ceux où ils sont inférieurs, dans diverses mesures (voir la légende de la figure).

Source: Calculs du BIT basés sur les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

femmes). La mesure dans laquelle les différences liées au genre en matière de taux d'activité se sont comblées dans les différentes régions reflète les divers niveaux de progrès en ce qui concerne les changements de comportement et la réduction des obstacles à l'activité professionnelle des femmes, ainsi qu'à la scolarisation des filles (voir également encadré 3).

Les plus grands écarts entre les taux d'activité des jeunes hommes et ceux des jeunes femmes, en 2016, se trouvent en Asie du Sud, dans les Etats arabes et en Afrique du Nord, où les taux d'activité des jeunes femmes sont respectivement de 32,9, 32,3 et 30,2 points de pourcentage inférieurs à ceux des jeunes hommes (figure 6). De ce fait, ces régions connaissent également les plus faibles taux d'activité des jeunes au monde. En Asie du Sud, dans les Etats arabes et en Afrique du Nord, le taux d'activité des jeunes femmes était respectivement de 20 pour cent, 13,5 pour cent et 16,6 pour cent, contre 53 pour cent, 45,8 pour cent et 46,8 pour cent pour les jeunes hommes.

Figure 7

Ecarts entre les sexes en ce qui concerne l'emploi des jeunes, par région, 1991 et 2016 (points de pourcentage, hommes-femmes)

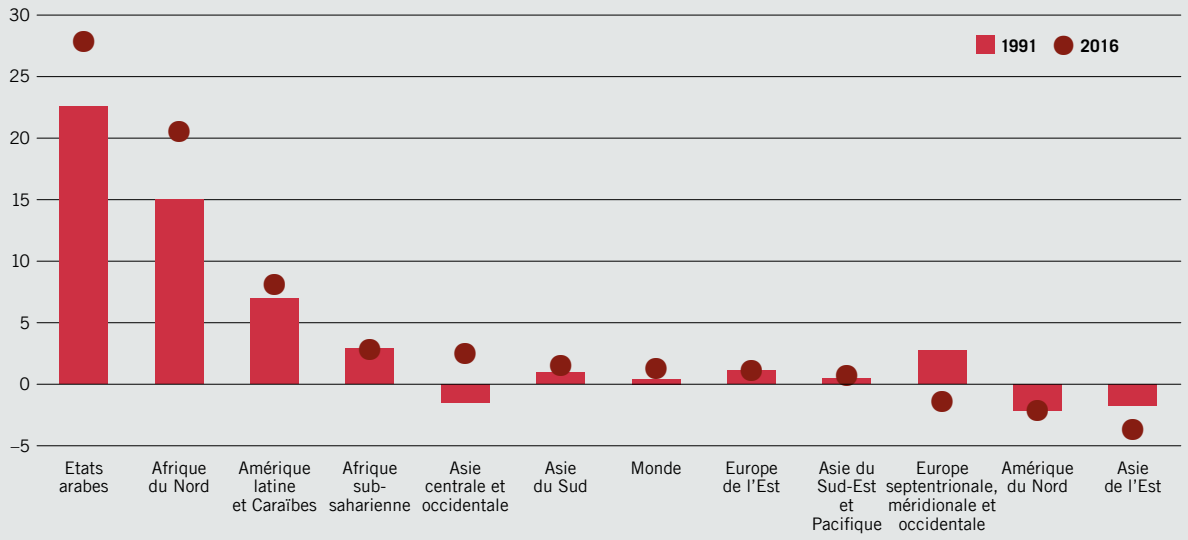

Source: Calculs du BIT basés sur les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

Les tendances dans ces trois régions ont été largement attribuées à des facteurs socioculturels (BIT, 2015b; Teignier et Cuberes, 2014; Gebel et Heyne, 2014). En effet, pour les femmes, obtenir un plus haut niveau d'instruction n'améliore pas nécessairement leurs chances de réussir la transition vers le marché du travail, en particulier dans les Etats arabes et en Afrique du Nord. Dans ces régions, le nombre de filles dans l'enseignement supérieur est plus important que celui des garçons sans que, à ce jour, cela se traduise par une plus grande participation au marché du travail. Dans le même temps, dans d'autres régions, y compris en Asie de l'Est, en Asie du Sud-Est et Pacifique, en Europe de l'Est et en Asie centrale et occidentale, les faibles revenus des ménages et l'accès limité à l'éducation ont poussé davantage de jeunes hommes à travailler, ce qui n'a fait qu'accroître l'écart entre le taux d'activité des jeunes hommes et celui des jeunes femmes.

Les jeunes femmes sont également plus susceptibles que les jeunes hommes d'être au chômage et d'occuper des emplois de piètre qualité

Outre le taux d'activité inférieur des femmes, leur taux de chômage est généralement supérieur et leur taux d'emploi inférieur. Les tendances liées au genre sont généralement identiques pour les différents indicateurs relatifs au marché du travail en raison de ces mêmes obstacles qui entravent l'activité professionnelle des femmes en touchant d'autres indicateurs relatifs à l'insertion sur le marché du travail. De plus, même lorsqu'elles travaillent, les jeunes femmes risquent davantage d'occuper un emploi informel et vulnérable, essentiellement en raison du nombre plus important de travailleuses effectuant un travail familial non rémunéré, qui est un élément de l'emploi vulnérable. Par conséquent, les écarts entre les sexes dans les indicateurs relatifs au marché du travail ne sont pas toujours pleinement appréhendés, ce qui risque d'introduire une surestimation ou une sous-estimation des écarts mesurés (ONU-Femmes, 2013; Elder et Kring, 2016).

En ce qui concerne les taux de chômage, les Etats arabes et l'Afrique du Nord présentent une fois encore les plus grands écarts entre hommes et femmes, avec respectivement 27,6 points de pourcentage et 20,3 points de pourcentage, en 2016 (figure 7). Malgré les améliorations en ce qui concerne l'accès à l'éducation et la présence accrue de femmes instruites parmi la population active, les jeunes femmes y sont toujours beaucoup plus exposées au chômage que les jeunes hommes. Dans une moindre mesure, l'Amérique latine et les Caraïbes connaissent le plus grand écart, qui s'élève à 7,8 points de pourcentage, avec un taux de chômage de 13,7 pour cent pour les jeunes hommes et de 21,6 pour cent pour les jeunes femmes.

Tableau 4

Ecarts entre les sexes concernant le taux d'emploi (points de pourcentage, hommes-femmes)

Région	2007-2014	2015	2016	2017
Monde		**14,8**	**14,9**	**15,0**
Pays développés		3,4	3,5	3,5
Pays émergents		17,9	18,0	18,1
Pays en développement		7,2	7,3	7,4
Afrique				
Afrique du Nord		26,2	26,3	26,3
Afrique subsaharienne		5,6	5,7	5,8
Amériques				
Amérique latine et Caraïbes		19,6	19,7	19,6
Amérique du Nord		0,7	0,8	0,8
Etats arabes		**28,2**	**28,0**	**28,2**
Asie				
Asie de l'Est		0,3	0,4	0,4
Asie du Sud-Est et Pacifique		12,8	12,8	12,8
Asie du Sud		29,9	29,7	29,5
Europe et Asie centrale				
Asie centrale et occidentale		18,6	18,4	18,2
Europe de l'Est		7,9	8,0	7,9
Europe septentrionale, méridionale et occidentale		2,8	3,1	3,3

Source: Calculs du BIT basés sur les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

Le taux de chômage des jeunes femmes n'est toutefois pas uniformément supérieur à celui des jeunes hommes. Par exemple, en 2016, dans plusieurs régions (par exemple en Europe septentrionale, méridionale et occidentale, en Asie de l'Est et en Amérique du Nord), il était inférieur. Cependant, dans certains cas, cette situation reflète une hausse du taux de chômage des jeunes hommes et non une augmentation du taux d'activité des femmes. En Asie de l'Est, par exemple, le taux de chômage des jeunes hommes demeure supérieur à celui des femmes depuis vingt ans, tandis qu'en Europe septentrionale, méridionale et occidentale il a rapidement augmenté pendant la crise économique mondiale, demeurant élevé par rapport au taux correspondant pour les femmes depuis 2008. Pour les pays européens en particulier, la crise récente a peut-être eu un effet différencié selon le sexe en frappant plus fort les secteurs cycliquement dépendants, notamment l'industrie et la construction, qui sont traditionnellement à prédominance masculine (ONU-Femmes, 2013; Elder et Kring, 2016).

Les taux d'emploi par sexe tendent à refléter un chômage similaire et des différences d'activité liées aux caractéristiques des obstacles que les jeunes femmes rencontrent sur le marché du travail. Le tableau 4 montre que les plus grands écarts dans les taux d'emploi des jeunes en 2016 vont respectivement de 28,0 à 29,7 points de pourcentage, dans les Etats arabes et en Asie du Sud, à 0,8 et 0,4 point de pourcentage en Amérique du Nord et en Asie de l'Est, où ils sont les plus bas. Ces écarts semblent plus prononcés dans les pays émergents, avec 18 points de pourcentage, tandis que les pays développés et en développement connaissent respectivement des écarts de 3,5 et 7,3 points de pourcentage.

Comme mentionné ci-dessus, les jeunes femmes sont plus susceptibles d'occuper un emploi informel et vulnérable, car elles risquent davantage d'être engagées pour du travail familial non rémunéré. En ce qui concerne les travailleurs pauvres, autre indicateur ou indication de la qualité de l'emploi, la différence est moins marquée. Cependant, au total, il existe un léger écart entre les sexes, d'environ 1 point de pourcentage, dans les pays émergents et en développement (voir tableau 1E.5 de l'annexe E). L'écart mondial est causé par un nombre plus important de jeunes travailleuses pauvres dans les Etats arabes, en Asie du Sud et en Europe de l'Est. Cet écart est particulièrement prononcé dans les Etats arabes, où le taux de jeunes travailleuses pauvres est de 7,1 points de pourcentage supérieur à celui des jeunes hommes, qui s'élève à 37,9 pour cent. Cependant, dans les autres régions, le taux de travailleurs pauvres est légèrement supérieur à celui des travailleuses pauvres.

La lutte contre les inégalités de genre sur le marché du travail peut conduire à des améliorations substantielles pour tout ce qui concerne les ODD

Les écarts entre les sexes sur le marché du travail ne sont pas uniquement néfastes au niveau individuel. Ils représentent également un obstacle à la croissance et à la réduction de l'inégalité dans la pauvreté, qui relèvent des ODD. Par conséquent, il est essentiel de veiller à ce que les écarts entre les sexes sur le marché du travail des jeunes soient combattus afin de réaliser les ODD.

A cet égard, les données montrent qu'une plus grande égalité des sexes au travail peut contribuer à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté. Par des effets tant directs qu'indirects, les écarts entre les sexes en ce qui concerne l'emploi sont susceptibles d'avoir un impact important sur la croissance en réduisant la qualité moyenne du capital humain et la productivité agrégée (BIT, 2016c). D'après les estimations, relever le taux d'activité des femmes au niveau de celui des hommes dans un pays peut réduire la pauvreté et augmenter la croissance en élevant le revenu par personne de 34 points de pourcentage maximum (Aguirre et coll., 2012)[10].

Dans le même temps, les disparités entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes peuvent également entraîner des distorsions dans l'économie en entravant l'accumulation de capital humain. Le recul dans l'adoption des technologies, l'innovation et l'entrepreneuriat (Teignier et Cuberes, 2014), ainsi que la suppression d'investissements (Klasen, 1999) ont été associés à l'inégalité de genre. De plus, l'augmentation de débouchés productifs pour les femmes peut par exemple leur permettre d'obtenir davantage de pouvoir de négociation au sein du ménage, ce qui se traduit souvent par un plus grand investissement dans l'éducation des enfants, en particulier dans les pays en développement où les taux de scolarisation des filles sont moins élevés[11].

10. Les augmentations du PIB sont estimées dans les projections comme suit: Etats-Unis: 5 pour cent; Japon: 9 pour cent; Emirats arabes unis: 12 pour cent; Inde: 27 pour cent; Egypte: 34 pour cent.

11. Il est manifeste que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'investir le revenu du ménage dans l'éducation de leurs enfants (Klasen, 1999).

3 Remarques finales

Le présent rapport a souligné le fait que, suite à des améliorations concernant le marché du travail pour les jeunes entre 2012 et 2015, le récent ralentissement de l'activité économique mondiale a des effets néfastes sur les perspectives pour les jeunes. Comme la première partie du rapport l'a souligné, la difficulté concerne non seulement la quantité d'emplois disponibles, mais également leur qualité.

Il importe de noter que l'objectif global de l'emploi, en termes tant de quantité que de qualité, doit être ancré dans un cadre plus global qui offre aux jeunes et à leur ménage une protection sociale adaptée et adéquate, une sécurité économique et une égalité de chances (BIT, 2013b et 2015a).

A cet égard, la résolution de l'OIT intitulée «La crise de l'emploi des jeunes: appel à l'action», adoptée par les représentants des gouvernements, d'organisations d'employeurs et d'organisations de travailleurs à la 101e session de la Conférence internationale du Travail (CIT) en juin 2012 (BIT, 2012), a fourni un ensemble de principes directeurs et de mesures d'orientation visant à aider à élaborer des stratégies nationales pour l'emploi des jeunes. Cinq domaines distincts portaient spécifiquement sur les difficultés des jeunes sur le marché du travail, dont certaines ont été détaillées dans le présent rapport, y compris le chômage, les mauvaises conditions de travail, les inégalités de chances et les répercussions éventuelles.

En outre, la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée en 2008, a été revue et les progrès ont été évalués à la 105e session de la CIT, en juin 2016 (BIT, 2008, 2016d et 2016e). La Déclaration énonce quatre objectifs stratégiques qui mettent chacun en lumière comment la justice sociale est synonyme d'amélioration pour les jeunes, sur le marché du travail et sur le plan social. Elle souligne le rôle fondamental des jeunes dans la réalisation d'un développement inclusif et durable, en tant que bénéficiaires et partenaires de ce dernier, ainsi qu'acteurs du changement.

Annexe A. Classement par région, pays et revenu

Afrique

Afrique du Nord
Algérie
Egypte
Libye
Maroc
Sahara occidental
Soudan
Tunisie

Afrique subsaharienne
Afrique du Sud
Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cabo Verde
Cameroun
République centrafricaine
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Djibouti
Erythrée
Ethiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigéria
Ouganda
Congo, République démocratique du
Réunion
Rwanda
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Somalie
Swaziland
Tanzanie, République-Unie de
Tchad
Togo
Zambie
Zimbabwe

Amériques

Amérique latine et Caraïbes
Antigua-et-Barbuda
Antilles néerlandaises
Argentine
Bahamas
Barbade
Belize
Bolivie, Etat plurinational de
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Cuba
République dominicaine
Dominique
El Salvador
Equateur
Guyane française
Grenade
Guadeloupe
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Iles Vierges américaines
Jamaïque
Martinique
Mexique
Nicaragua
Panama
Paraguay
Pérou
Porto Rico
Saint-Kitts-et-Nevis
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela, République bolivarienne du

Amérique du Nord
Canada
Etats-Unis

Etats arabes
Arabie saoudite
Bahreïn
Cisjordanie et bande de Gaza
Emirats arabes unis
Iraq
Jordanie
Koweït
Liban
Oman
Qatar
République arabe syrienne
Yémen

Asie et Pacifique

Asie de l'Est
Chine
Corée, République de
Corée, République populaire démocratique de
Hong-kong, Chine
Japon
Macao, Chine
Mongolie
Taïwan, Chine

Asie du Sud-Est et Pacifique
Australie
Brunéi Darussalam
Cambodge
Etats fédérés de Micronésie
Fidji
Guam
Îles Cook
Îles Marshall
Îles Salomon
Indonésie
Kiribati
République démocratique populaire lao
Malaisie
Myanmar
Nauru
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Philippines
Polynésie française
Samoa
Singapour
Thaïlande
Timor-Leste
Tonga
Tuvalu
Vanuatu
Viet Nam

Asie du Sud
Afghanistan
Bangladesh
Bhoutan
Inde
Iran, République islamique d'
Maldives
Népal
Pakistan
Sri Lanka

Europe et Asie centrale

Europe septentrionale, méridionale et occidentale
Albanie
Allemagne
Andorre
Autriche
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Ex-République yougoslave de Macédoine
Finlande
France
Grèce
Îles anglo-normandes
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Monaco
Monténégro
Pays-Bas
Norvège
Portugal
Royaume-Uni
Saint-Marin
Serbie
Slovénie
Suède
Suisse

Europe de l'Est
Bélarus
Bulgarie
Hongrie
Moldova, République de
Pologne
Roumanie
Fédération de Russie
Slovaquie
République tchèque
Ukraine

Asie centrale et occidentale
Arménie
Azerbaïdjan
Chypre
Géorgie
Israël
Kazakhstan
Kirghizistan
Ouzbékistan
Tadjikistan
Turquie
Turkménistan

Pays développés (revenu élevé)

Allemagne
Andorre
Antigua-et-Barbuda
Antilles néerlandaises
Arabie saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Bahamas
Bahreïn
Barbade
Belgique
Brunéi Darussalam
Canada
Chili
Chypre
Corée, République de
Croatie
Danemark
Emirats arabes unis
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Finlande
France
Grèce
Guam
Guyane française
Îles anglo-normandes
Îles Vierges américaines
Hong-kong, Chine
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Koweït
Lettonie
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Macao, Chine
Malte
Martinique
Monaco
Norvège
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Oman
Pays-Bas
Pologne
Porto Rico
Portugal
Polynésie française
Qatar
Réunion
Royaume-Uni
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Marin
Seychelles
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Taïwan, Chine
République tchèque
Trinité-et-Tobago
Uruguay

Pays émergents (revenu intermédiaire)

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Angola
Arménie
Azerbaïdjan
Bangladesh
Bélarus
Belize
Bhoutan
Bolivie, Etat plurinational de
Bosnie-Herzégovine
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cabo Verde
Cambodge
Cameroun
Chine
Cisjordanie et bande de Gaza
Colombie
Congo
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Cuba
Djibouti
République dominicaine
Dominique
Egypte
El Salvador
Equateur
Ex-République yougoslave de Macédoine
Fidji
Gabon
Géorgie
Ghana
Grenade
Guadeloupe
Guatemala
Guinée équatoriale
Guyane
Honduras
Iles Cook
Iles Marshall
Iles Salomon
Inde
Indonésie
Iran, République islamique d'
Iraq
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kenya
Kirghizistan
Kiribati
République démocratique populaire lao
Lesotho
Liban
Libye
Malaisie
Maldives
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mexique
Micronésie, Etats fédérés de
Moldova, République de
Mongolie
Monténégro
Myanmar
Namibie
Nauru
Nicaragua
Nigéria
Ouzbékistan
Pakistan
Palaos
Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Roumanie
Fédération de Russie
Sahara occidental
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Serbie
Soudan
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
République arabe syrienne
Tadjikistan
Thaïlande
Timor-Leste
Tonga
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Tuvalu
Ukraine
Vanuatu
Venezuela, République bolivarienne du
Viet Nam
Yémen
Zambie

Pays en développement (revenu inférieur)

Afghanistan
Bénin
Burkina Faso
Burundi
République centrafricaine
Comores
Corée, République populaire démocratique de
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Guinée
Guinée-Bissau
Haïti
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mozambique
Népal
Niger
Ouganda
Congo, République démocratique du
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Tanzanie, République-Unie de
Tchad
Togo
Zimbabwe

Annexe B. Estimations et projections relatives au marché du travail

L'ensemble des estimations mondiales et régionales relatives au marché du travail figurant dans le présent rapport sur l'emploi et les questions sociales dans le monde est tiré des modèles économétriques des tendances du BIT, d'avril 2016. Le Département de la recherche du BIT a élaboré et tient à jour des modèles économétriques qui servent à estimer les indicateurs du marché du travail lorsque le pays n'a pas fourni de données. Cela permet au BIT de produire et d'analyser des estimations mondiales et régionales pour les principaux indicateurs du marché du travail et les tendances y relatives.

Ces modèles servent à produire des estimations et des projections, ventilées par âge et par sexe selon que de besoin, pour le chômage, l'emploi et la situation dans l'emploi. Ils produisent une matrice complète de données pour 192 pays. Les données au niveau des pays peuvent ensuite être agrégées en vue de produire des estimations régionales et mondiales pour les indicateurs du marché du travail, tels le taux de chômage et le taux d'emploi.

Avant d'utiliser l'un de ces modèles, les spécialistes en information du marché du travail du Département de la recherche, en coopération avec ILOSTAT et les spécialistes dans les bureaux extérieurs de l'OIT, évaluent les données fournies par les pays et choisissent uniquement les éléments suffisamment comparables entre les pays en appliquant notamment les critères suivants: 1) le type de source des données; 2) la couverture géographique; et 3) la couverture par tranche d'âge.

- En ce qui concerne le premier critère, afin que les données figurent dans le modèle, elles doivent être issues d'une enquête sur la population active ou d'un recensement. Les enquêtes nationales sur la population active sont généralement similaires entre les pays, et les données qui en sont tirées sont plus facilement comparables que les données obtenues à partir d'autres sources. Une nette préférence est donc accordée aux données fondées sur une enquête de ce type lors du processus de sélection. Cependant, de nombreux pays en développement qui n'ont pas les ressources nécessaires pour mener une enquête de cette nature communiquent des informations relatives au marché du travail fondées sur des recensements. Par conséquent, comme il est nécessaire de concilier les objectifs concurrents que sont la comparabilité des données et leur couverture, certaines données obtenues à partir d'un recensement de la population sont introduites dans le modèle.
- Le deuxième critère est que seuls les indicateurs représentatifs au niveau national (c'est-à-dire ceux qui ne sont pas trop limités au plan géographique) sont inclus. Les observations correspondant aux seules zones urbaines ou aux seules zones rurales ne sont pas prises en compte, étant donné qu'il existe des différences importantes entre les marchés du travail ruraux et urbains, et que le fait d'utiliser des données relatives aux seules zones rurales ou aux seules zones urbaines ne serait pas compatible avec des éléments de référence tels que le PIB.
- Le troisième critère est que les tranches d'âge couvertes par les données observées doivent être suffisamment comparables entre les pays. Ceux-ci communiquent des informations sur le marché du travail pour diverses tranches d'âge, et la tranche d'âge retenue peut peser sur la valeur observée d'un indicateur du marché du travail donné.

Outre les informations relatives au marché du travail communiquées par les pays, les modèles utilisent les fichiers de données suivants:

- Perspectives de la population mondiale des Nations Unies, révision de 2015 pour les estimations et les projections relatives à la population;
- Estimations et projections de la population active (EAPEP) du BIT pour les estimations et projections relatives à la population active;
- Données du FMI/de la Banque mondiale sur le PIB (PPA, PIB par habitant et taux de croissance du PIB) des Indicateurs du développement dans le monde et de la base de données d'avril 2016 sur les tendances économiques mondiales;
- Estimations de la Banque mondiale sur la pauvreté à partir de la base de données PovcalNet.

Estimations des indicateurs du marché du travail

Les modèles économétriques des tendances produisent des estimations pour les taux de chômage en vue de remplacer les données manquantes pour les pays et les années pour lesquels les données déclarées par les pays ne sont pas disponibles. Des régressions à plusieurs variables sont effectuées de manière séparée pour différentes régions du monde dans lesquelles les taux de chômage, ventilés

par âge et par sexe (jeunes hommes, jeunes femmes, hommes, femmes), sont régressés sur les taux de croissance du PIB. Des pondérations sont appliquées aux régressions pour corriger les écarts qui peuvent tenir au fait que les pays qui communiquent leur taux de chômage tendent à s'écarter (en des termes statistiquement importants) des pays qui ne les communiquent pas[1]. Pour 2016, une estimation préliminaire est produite en utilisant les informations trimestrielles et mensuelles disponibles lors de la rédaction du présent rapport (avril 2016). Les modèles estiment également l'emploi d'après la situation en utilisant des techniques similaires pour fournir des données manquantes au niveau national. Outre le taux de croissance du PIB, les variables utilisées comme variables explicatives sont la part de la valeur ajoutée par les trois grands secteurs dans le PIB, par le PIB par habitant et par la proportion de personnes vivant en zone urbaine. Les autres modèles économétriques servent à produire des estimations mondiales et régionales concernant les travailleurs pauvres et l'emploi par classe économique (Kapsos et Bourmpoula, 2013).

Projections des indicateurs du marché du travail

Les projections concernant le taux de chômage ont été obtenues en utilisant le lien historique entre le taux de chômage et la croissance du PIB pendant la période la plus noire de la crise/de la récession pour chaque pays entre 1991 et 2005, et sur la période de redressement correspondante[2]. Elles ont été élaborées en intégrant des termes de l'interaction des variables muettes relatives à la crise et au redressement avec la croissance du PIB dans des régressions de panel à effets fixes[3]. Concrètement, on a opéré une régression du taux de chômage transformé par une fonction logistique sur un ensemble de covariables, y compris le taux de chômage décalé, le taux de croissance du PIB, le taux de croissance du PIB décalé et un ensemble de covariables constitué de l'interaction de la variable muette de la crise et de la variable muette relative à l'année du redressement avec chacune des autres variables.

Des régressions en panel séparées ont été effectuées dans trois différents groupements de pays sur la base des éléments suivants:

1) la proximité géographique et les similarités économiques/institutionnelles;
2) les niveaux de revenu[4];
3) le niveau de dépendance à l'exportation (mesuré par les exportations en tant que pourcentage du PIB)[5].

1. Par exemple, si les moyennes simples des taux de chômage dans les pays d'une région donnée faisant rapport étaient utilisées pour estimer le taux de chômage dans cette région, et si les pays qui ne communiquent pas leur taux de chômage s'écartent de ceux qui le font, sans un tel mécanisme de correction l'estimation régionale du taux de chômage qui en résulterait serait biaisée. La démarche des «moindres carrés pondérés» adoptée dans les modèles économétriques des tendance corrige ce problème éventuel.

2. La période de crise s'étend de l'année pendant laquelle un pays a connu la plus grande chute de la croissance du PIB à «l'année de renversement de la tendance», année au cours de laquelle la croissance a atteint son niveau le plus bas suite à la crise avant de repartir à la hausse pour retrouver son niveau d'avant la crise. La période de redressement comprend les années comprises entre «l'année de renversement de la tendance» et l'année au cours de laquelle la croissance a retrouvé son niveau d'avant la crise.

3. Afin de faire une projection du chômage sur la période de redressement en cours, les variables muettes relatives à l'année de crise et à l'année du redressement ont été ajustées sur la base de la définition suivante: un pays était considéré comme «actuellement en crise» si la baisse de la croissance du PIB après 2007 était supérieure à 75 pour cent de la valeur absolue de l'écart-type de la croissance du PIB sur la période 1991-2008 et/ou supérieure à 3 points de pourcentage.

4. Les groupes de revenu correspondent à la classification de la Banque mondiale, soit quatre catégories de revenu, en fonction du revenu national brut (RNB) par habitant en 2008 (calculé selon la méthode Atlas): les pays à faible revenu, 975 dollars ou moins; les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), 976-3855 dollars; les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), 3856-11905 dollars; et les pays à revenu élevé, 11906 dollars ou plus.

5. Les groupes constitués d'après leur dépendance aux exportations sont: les très grands exportateurs (exportations ≥ 70 pour cent du PIB); les grands exportateurs (exportations < 70 pour cent mais ≥ 50 pour cent du PIB); les exportateurs intermédiaires (exportations < 50 pour cent mais ≥ 20 pour cent du PIB); et les petits exportateurs (exportations < 20 pour cent du PIB).

La logique qui sous-tend ces groupements est la suivante. Les pays appartenant à une même zone géographique ou présentant des caractéristiques économiques/institutionnelles similaires sont susceptibles d'être touchés de la même manière par la crise et d'avoir recours à des mécanismes similaires pour atténuer l'impact de la crise sur leur marché du travail. Qui plus est, étant donné que les pays d'une même zone géographique ont souvent de solides liens commerciaux au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que financiers, il est probable que la crise se propagera d'une économie à l'économie voisine (par exemple l'évolution de l'économie et du marché du travail du Canada est étroitement liée à celle des Etats-Unis). Les pays ayant des niveaux de revenu similaires sont également susceptibles d'avoir des institutions du marché du travail similaires (par exemple les mesures de protection sociale) et des capacités similaires de mise en œuvre de mesures de relance budgétaire et d'autres politiques pour contrecarrer l'impact de la crise. Enfin, étant donné que la baisse des exportations a été le principal vecteur de transmission de la crise depuis les économies développées vers les économies en développement, les pays ont été groupés en fonction de leur niveau d'exposition à ce vecteur, mesuré selon le pourcentage du PIB que représentent leurs exportations. L'impact de la crise sur les marchés du travail par l'intermédiaire du vecteur des exportations dépend également du type de ces exportations (les secteurs de l'économie touchés), de la part de la valeur ajoutée nationale dans les exportations et de l'importance relative de la consommation intérieure (par exemple des pays tels que l'Inde ou l'Indonésie, qui ont un marché intérieur important, se sont avérés moins vulnérables que des pays tels que Singapour et la Thaïlande). Ces caractéristiques sont prises en compte en utilisant les effets fixes dans les régressions.

Outre ces régressions en panel, des régressions ont été réalisées au niveau des pays pour lesquels suffisamment de données étaient disponibles. Les régressions au niveau des pays selon la méthode des moindres carrés ordinaires comprenaient les mêmes variables que les régressions en panel.

Par ailleurs, compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les perspectives concernant le PIB, ainsi que de la complexité de la tâche consistant à rendre compte de la relation entre le PIB et le taux de chômage pour tous les pays, environ une dizaine de diverses régressions linéaires à effets mixtes sur plusieurs niveaux (modèles à intersection variable et à coefficient variable) sont utilisées. Le principal élément qui change d'une version à l'autre est la structure de l'intervalle des variables indépendantes. La supériorité potentielle de ces modèles tient au fait que non seulement la structure de panel est pleinement exploitée (par exemple degrés de liberté accrus), mais aussi à la possibilité d'estimer les coefficients spécifiquement pour chaque unité (pays), compte tenu de l'hétérogénéité non observée au niveau des grappes neutralisant l'objection de l'approche fondée sur les effets aléatoires, à savoir que les variables indépendantes ne sont pas en corrélation avec le terme des effets aléatoires.

Globalement, la projection finale a été établie en calculant la moyenne simple des estimations obtenues à partir des régressions en panel pour les trois groupes et, s'agissant des pays pour lesquels il y avait suffisamment de données, également à partir des régressions au niveau des pays. Pour certains pays sélectionnés (7 sur 192), une moyenne d'un autre ensemble de combinaisons de prévisions a été faite selon un examen critique afin de représenter d'une façon plus réaliste les tendances récentes observées dans les prévisions économiques concernant le pays considéré.

Indicateurs du marché du travail concernant les jeunes

Les indicateurs du marché du travail pour les sous-groupes que sont les jeunes femmes, les jeunes hommes, les femmes et les hommes ont été estimés en appliquant les mêmes techniques de régression que pour les indicateurs agrégés. Toutefois, ces estimations sont ajustées avec la part de la population figurant dans les estimations concernant l'enquête sur la population active afin que le total implicite égale le taux agrégé. Cela signifie que les données nationales sur ces sous-groupes peuvent être différentes de celles fournies par d'autres sources lorsque le nombre de personnes y appartenant n'est pas identique à celui estimé par le BIT.

Modèle de projection à court terme

Pour 41 pays, la première estimation du chômage pour 2016 et la projection pour 2017 sont fondées sur les résultats d'un modèle de projection à court terme pour un pays. Le BIT tient à jour une base de données sur les flux mensuels et trimestriels de chômage qui contient des informations sur les flux d'entrée et de sortie du chômage, estimés d'après la durée du chômage, en appliquant les méthodes proposées par Shimer (2012) et Elsby, Hobijn et Sahin (2013). Une multitude de modèles sont spécifiés. Ils projettent directement le taux de chômage ou déterminent les taux d'entrée et de sortie, en utilisant ARIMA, VARX et des techniques combinées de prévision. Le modèle de projection à court terme s'appuie sur plusieurs variables explicatives, y compris l'incertitude quant aux recrutements (Ernst et Viegelahn, 2014), l'incertitude quant aux politiques (Baker, Bloom et Davis, 2013), les prévisions macroéconomiques d'Oxford Economics et l'enquête sur les perspectives d'emploi de Manpower. Tous les modèles estimatifs sont évalués tous les huit trimestres selon un roulement de l'évaluation des prévisions qui n'appartiendraient pas à l'échantillon depuis le premier trimestre de 2009. Cinq d'entre eux sont choisis selon une pondération de l'erreur de prévision moyenne et de l'erreur de prévision maximale. Il est ensuite procédé à la moyenne des cinq meilleurs modèles de prévision.

Annexe C. Chômage des jeunes et volonté de partir

Travailleurs pauvres, chômage des jeunes et volonté de partir

La présente annexe décrit la méthode employée pour relier les taux de travailleurs pauvres et de chômage des jeunes à la volonté d'émigrer de façon permanente. Les taux de jeunes travailleurs en situation d'extrême pauvreté (moins de 1,90 dollar par jour) et les taux de chômage des jeunes sont fondés sur les modèles économétriques des tendances, qui utilisent des données réelles et des estimations. La volonté de partir est tirée de l'enquête Gallup World Poll. La période de référence est 2007-2015.

L'échantillon a été divisé en deux. Une estimation des données de panel non équilibrées à effets fixes d'après une régression des travailleurs jeunes pauvres et des taux de chômage des jeunes a été effectuée pour 120 pays émergents et en développement sur la volonté de partir. Cette régression parvient à un total de 821 points de données et un R^2 de 0,06. Pour 38 pays développés, qui ne disposent pas de données sur les travailleurs pauvres, une deuxième estimation des données de panel à effets fixes d'après une régression du taux de chômage des jeunes a été effectuée sur la volonté de partir. Cette analyse utilise 238 points de données et obtient un R^2 de 0,17. La figure 1C.1 montre les coefficients estimés pour les deux régressions, ainsi que les intervalles de confiance de 90 pour cent.

Figure 1C.1

Estimations de l'impact des variables du marché du travail sur la volonté de partir

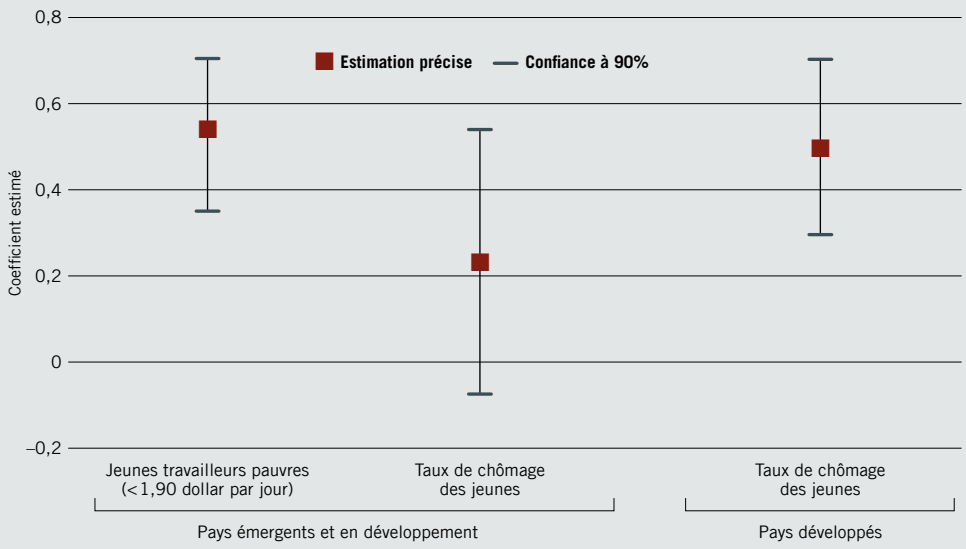

Notes: La figure montre les coefficients estimés dans une régression de panel des moindres carrés ordinaires de variables indépendantes sur la volonté de partir, y compris les effets fixes nationaux. L'échantillon pour les pays émergents et en développement comprend 821 points de données pour 120 pays. L'échantillon pour les pays développés comprend 238 points de données pour 38 pays.

Source: Calculs du BIT, d'après Gallup Analytics (2016) et les modèles économétriques des tendances, avril 2016.

Annexe D. Marché du travail et statistiques sociales concernant les jeunes par région (selon la classification de l'OIT)

Monde

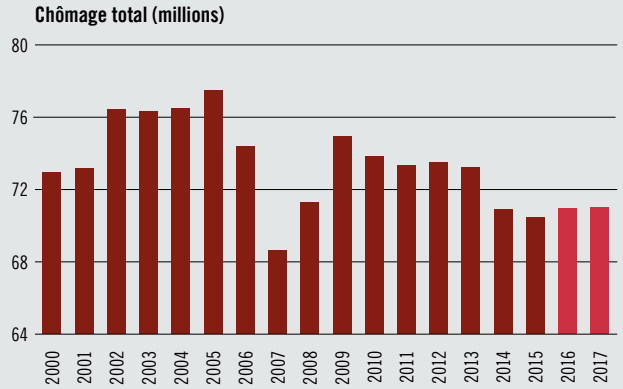

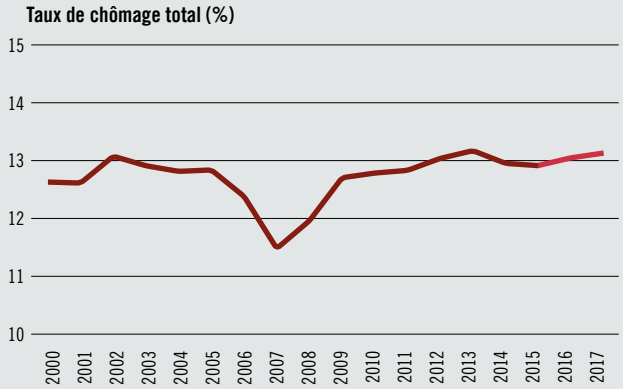

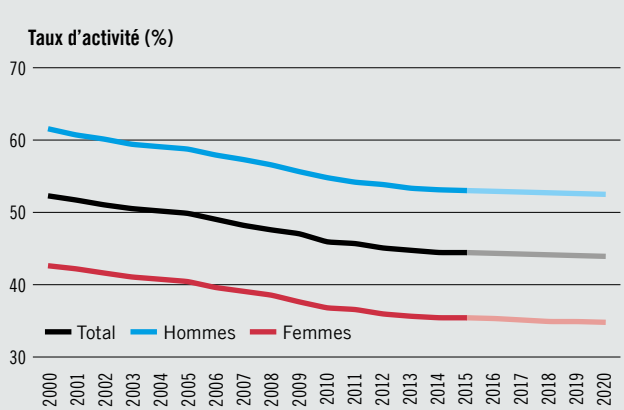

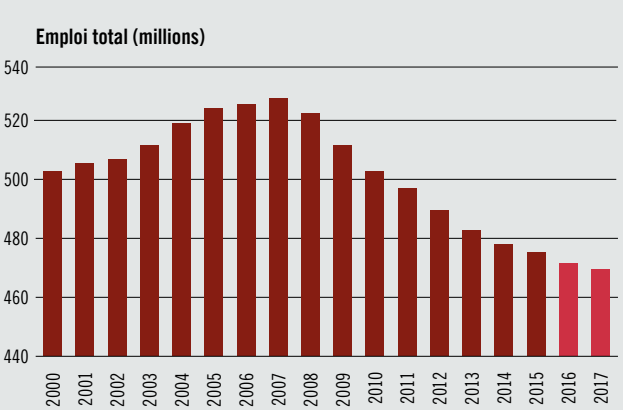

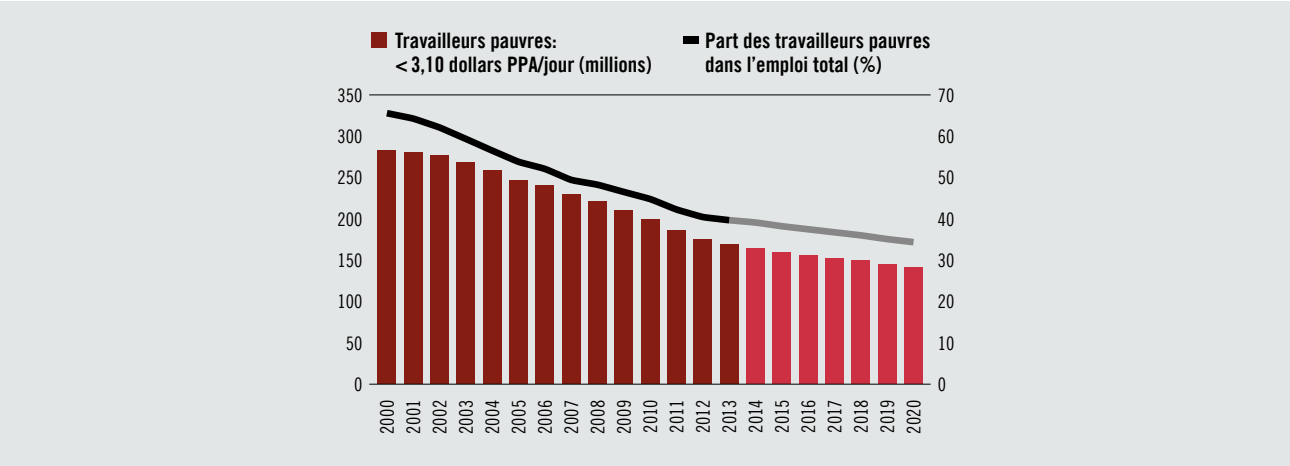

Afrique du Nord

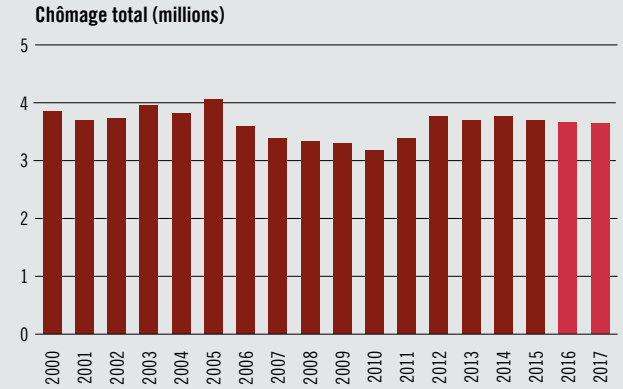

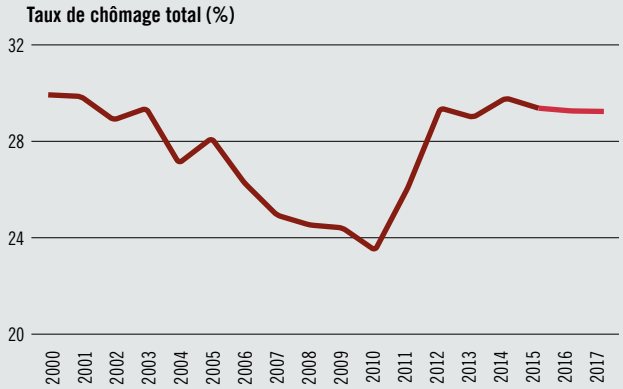

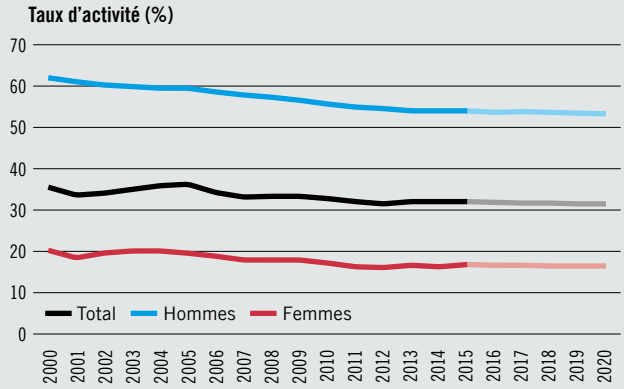

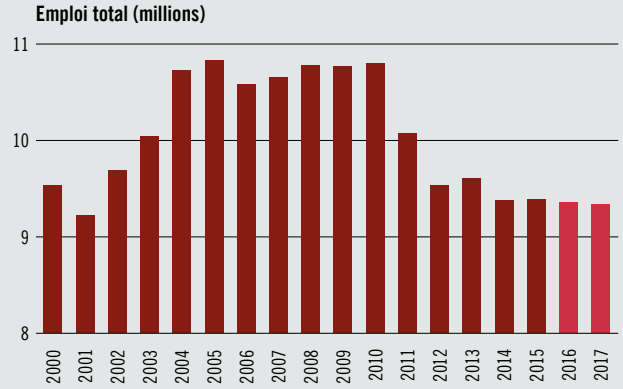

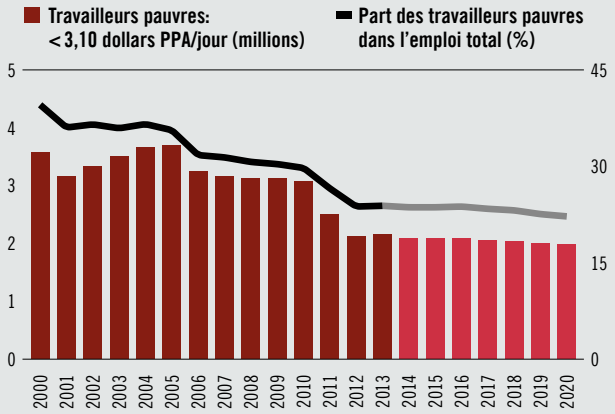

Afrique subsaharienne

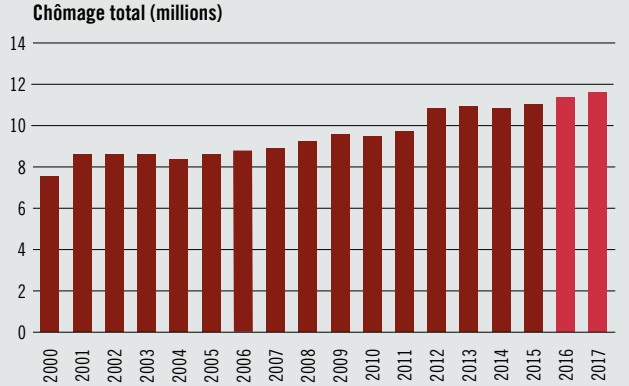

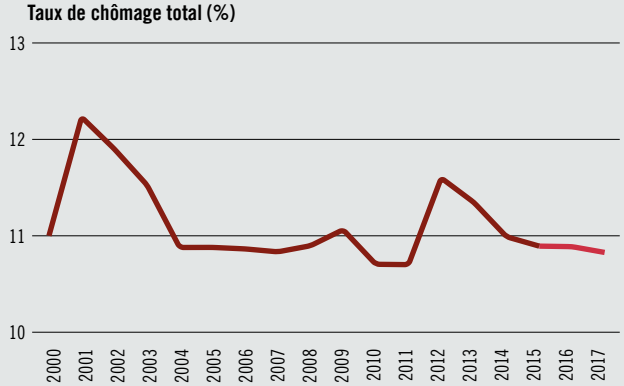

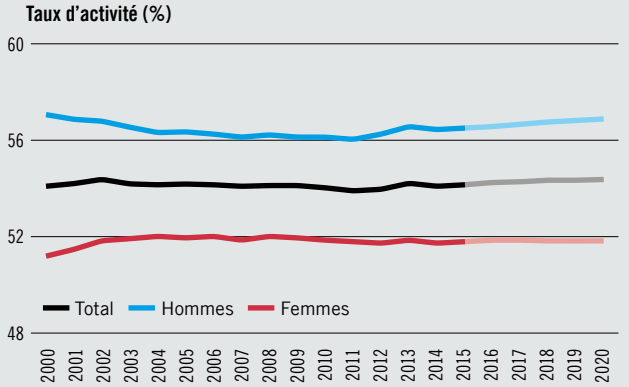

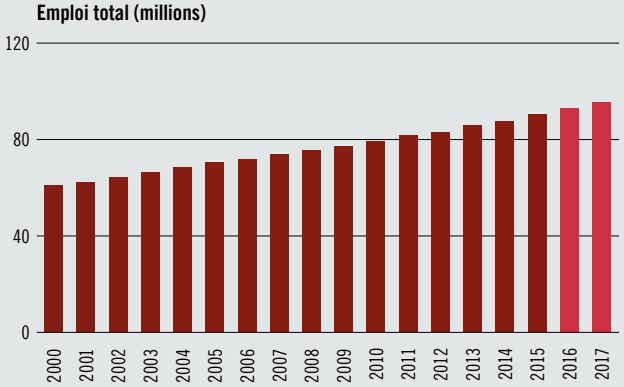

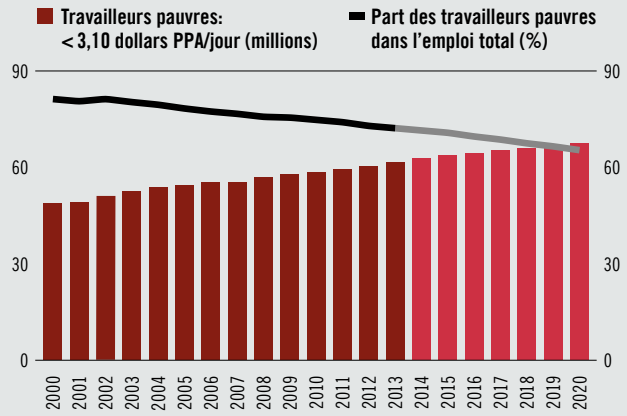

Amérique latine et Caraïbes

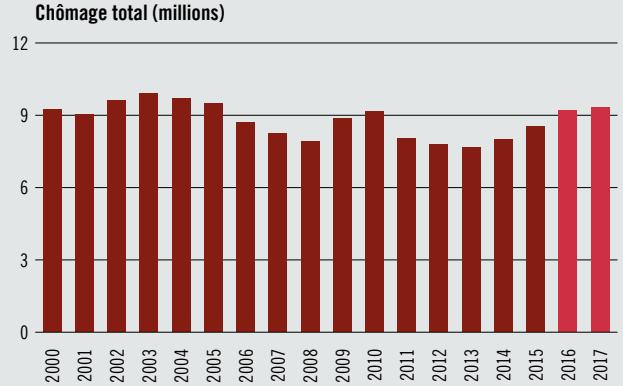

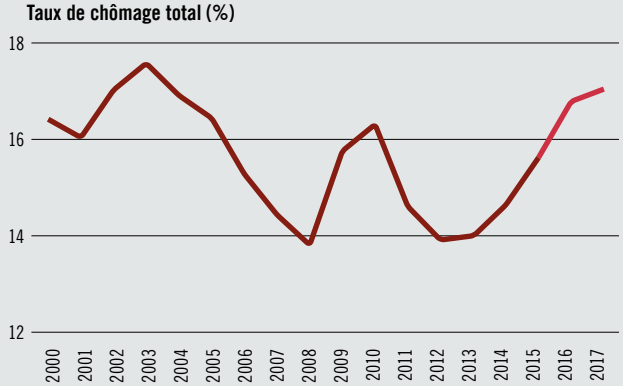

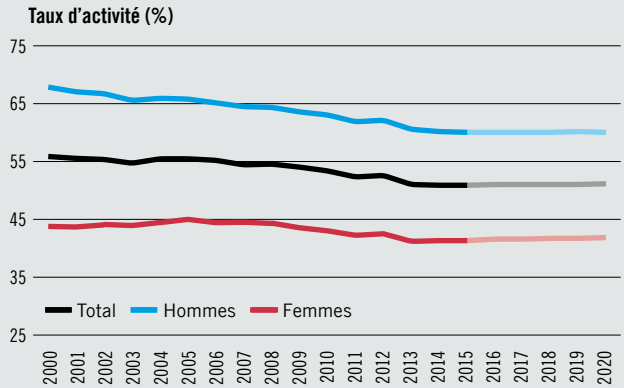

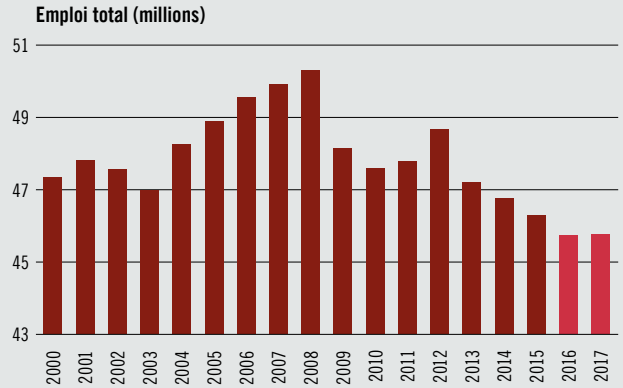

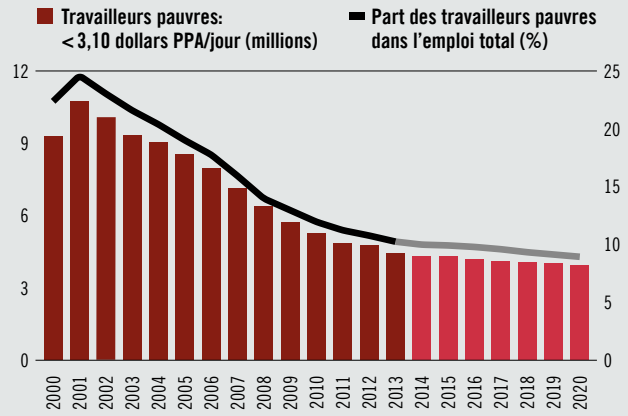

Amérique du Nord

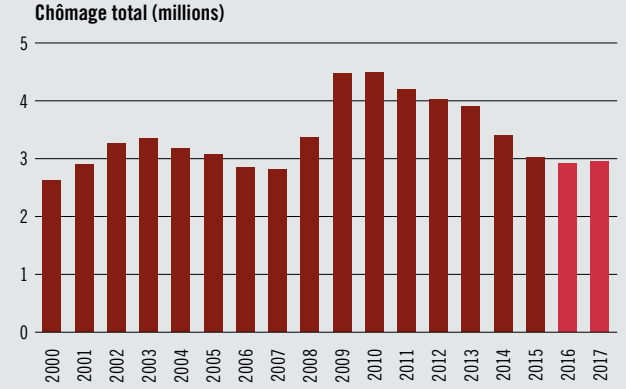

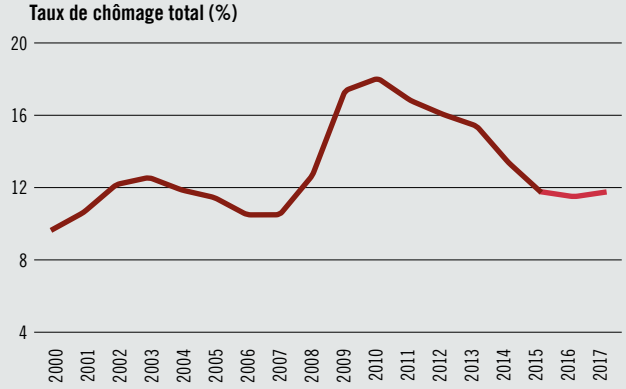

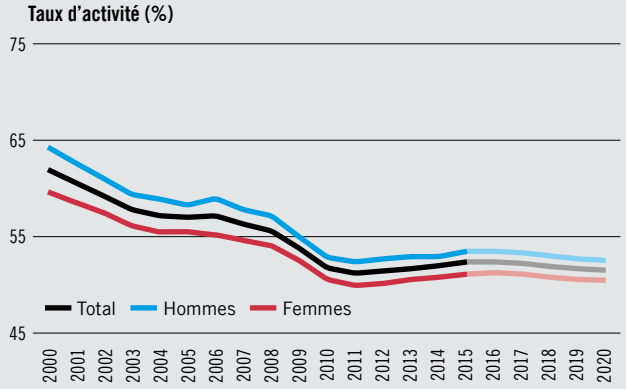

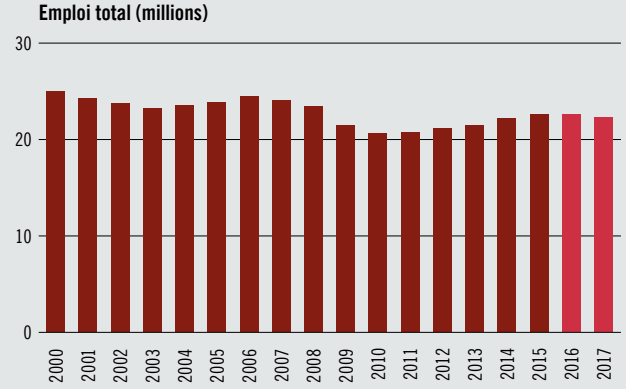

Etats arabes

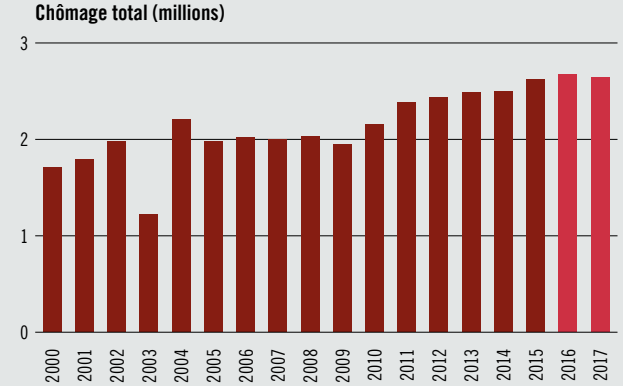

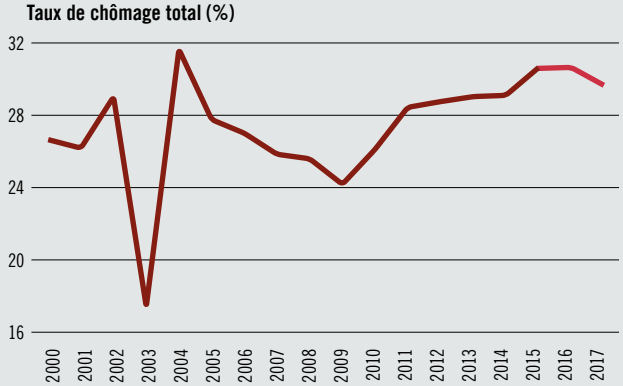

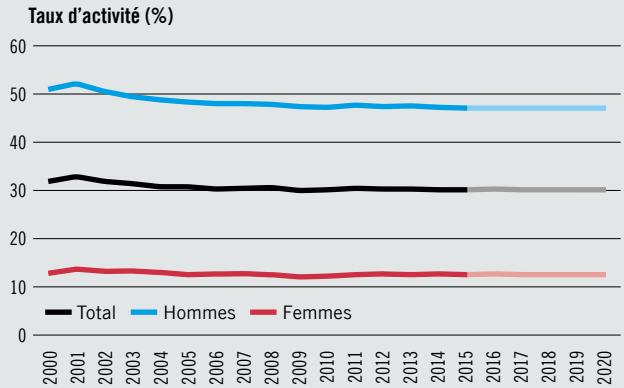

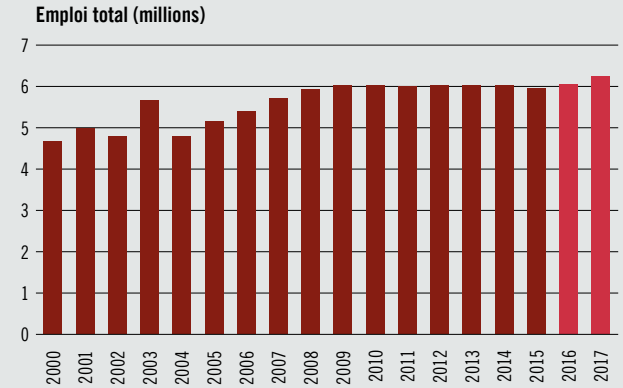

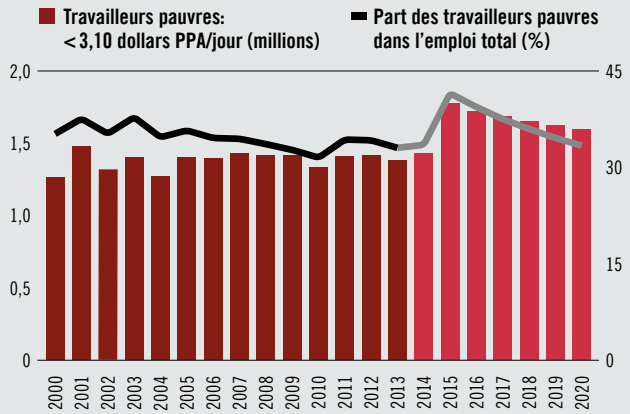

Asie de l'Est

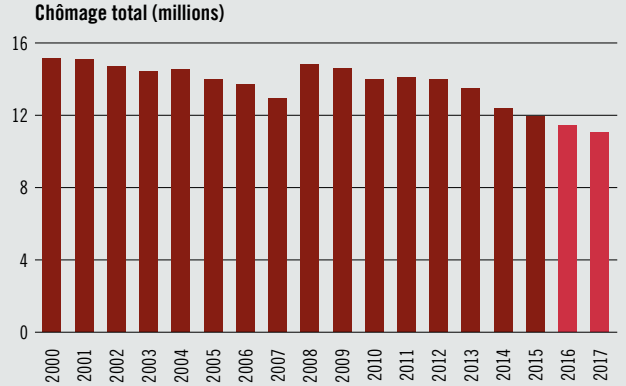
Chômage total (millions)
16
12
8
4
0
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

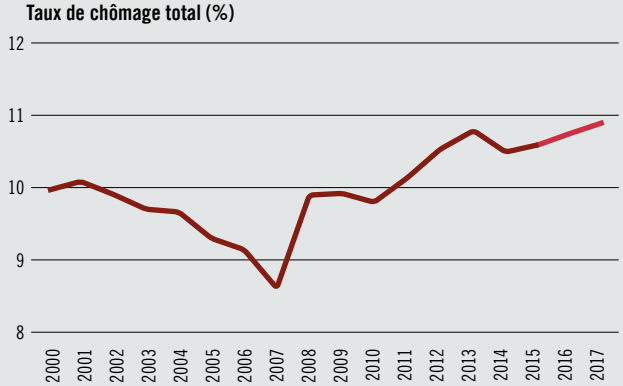
Taux de chômage total (%)
12
11
10
9
8
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

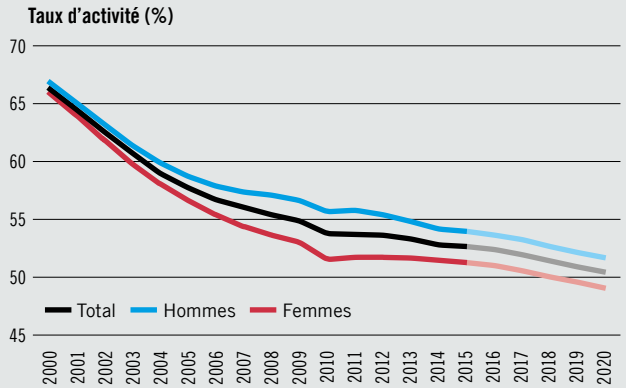
Taux d'activité (%)
70
65
60
55
50
45
Total
Hommes
Femmes
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

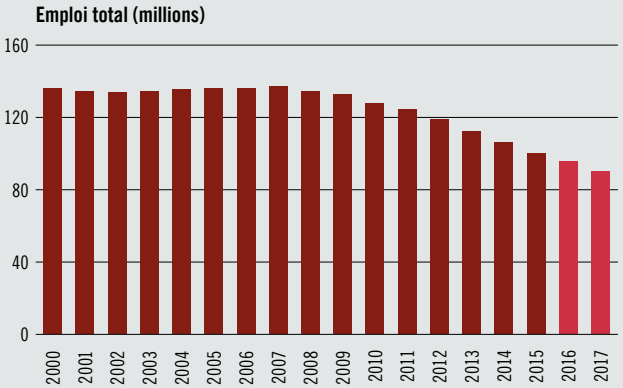
Emploi total (millions)
160
120
80
40
0
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

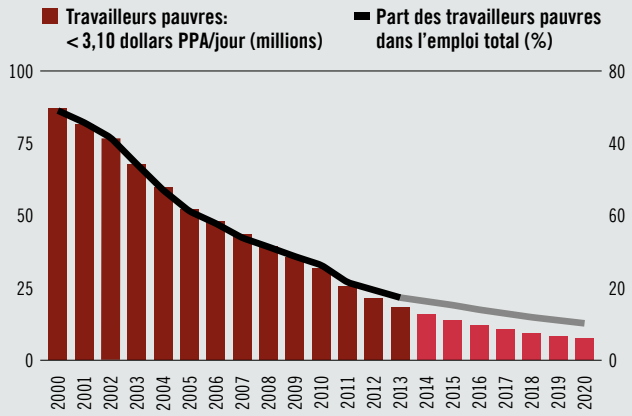
Travailleurs pauvres:
< 3,10 dollars PPA/jour (millions)
Part des travailleurs pauvres
dans l'emploi total (%)
100
75
50
25
0
80
40
60
20
0
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Asie du Sud-Est et Pacifique

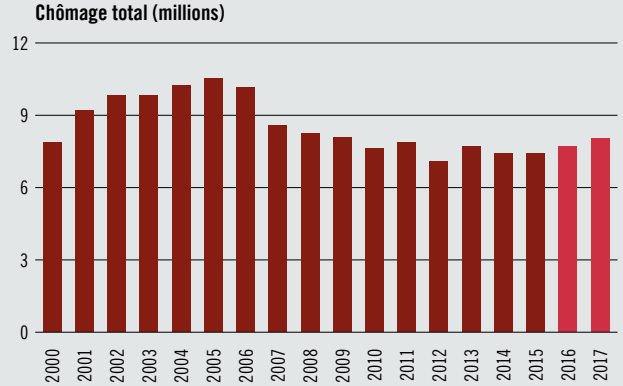

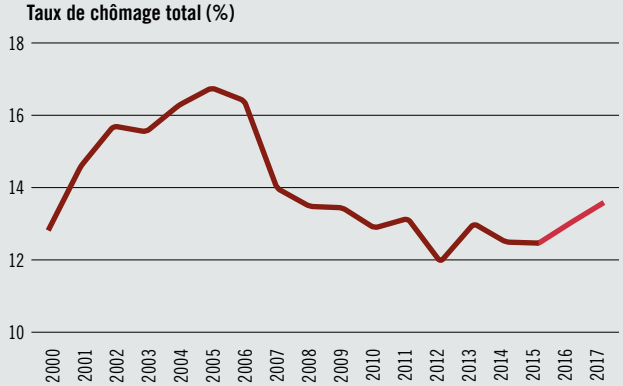

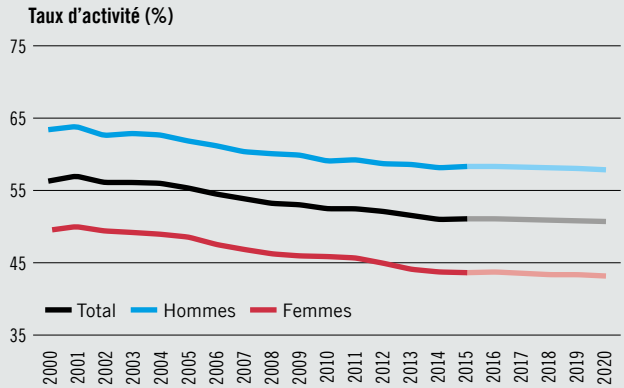

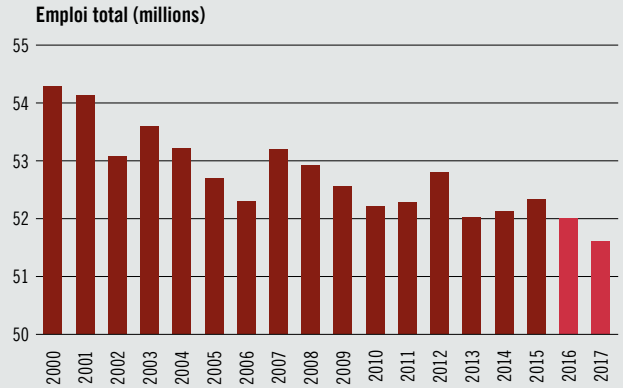

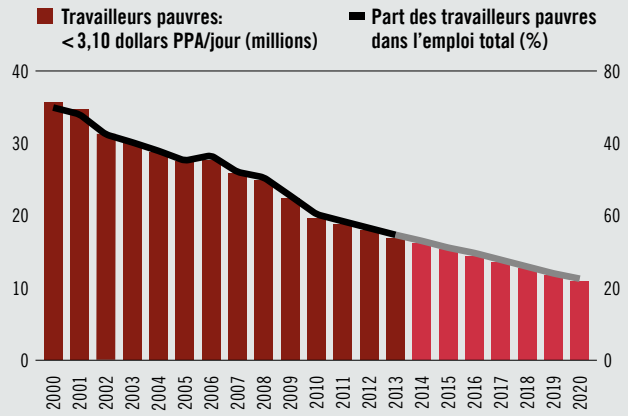

Asie du Sud

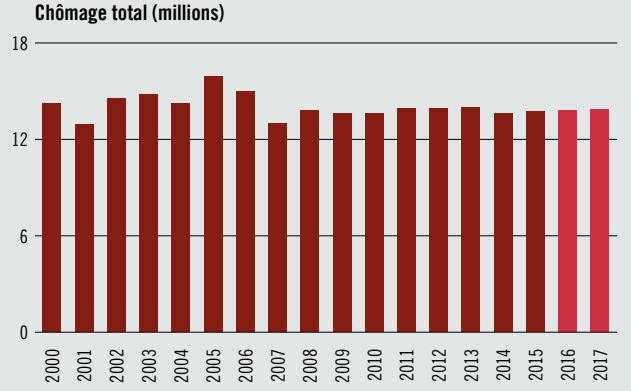
Chômage total (millions)
18
12
6
0
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

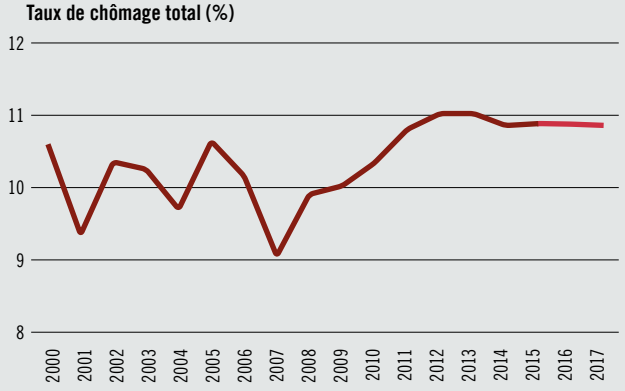
Taux de chômage total (%)
12
11
10
9
8
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

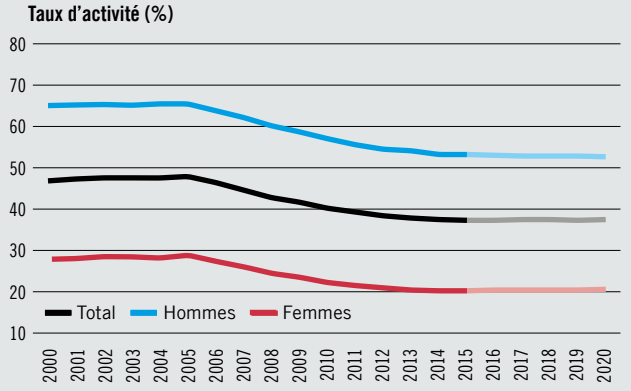
Taux d'activité (%)
80
70
60
50
40
30
20
10
Total
Hommes
Femmes
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

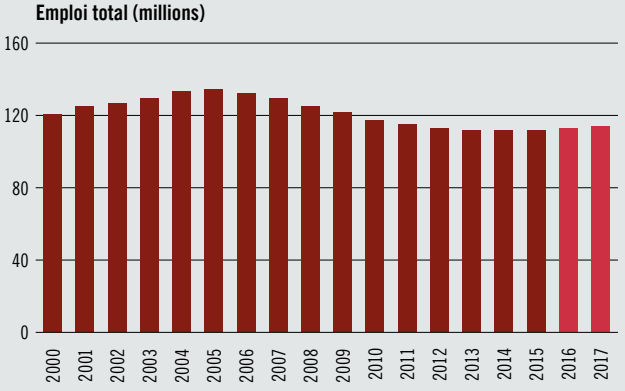
Emploi total (millions)
160
120
80
40
0
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

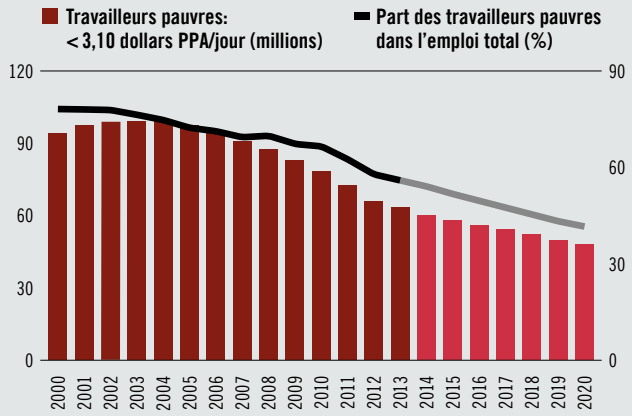
Travailleurs pauvres:
< 3,10 dollars PPA/jour (millions)
Part des travailleurs pauvres
dans l'emploi total (%)
120
90
60
30
0
90
60
30
0
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Europe septentrionale, méridionale et occidentale

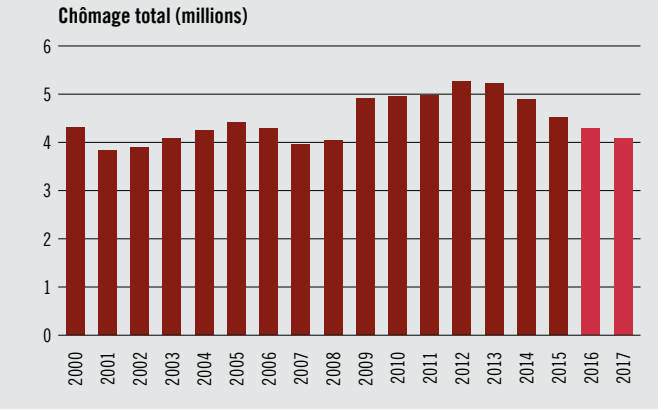

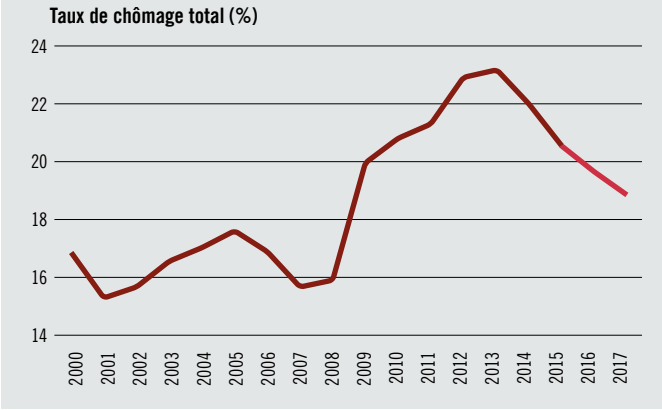

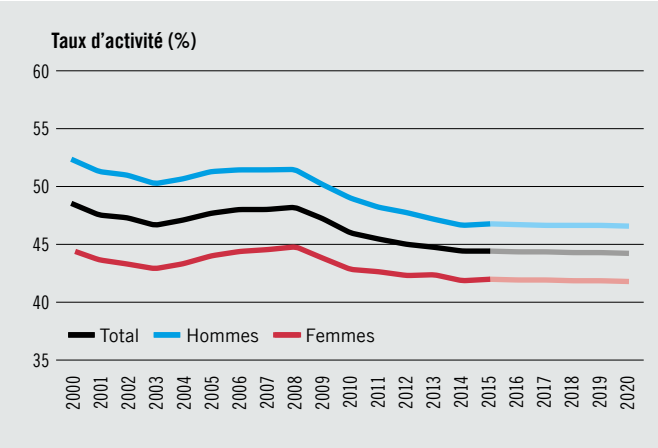

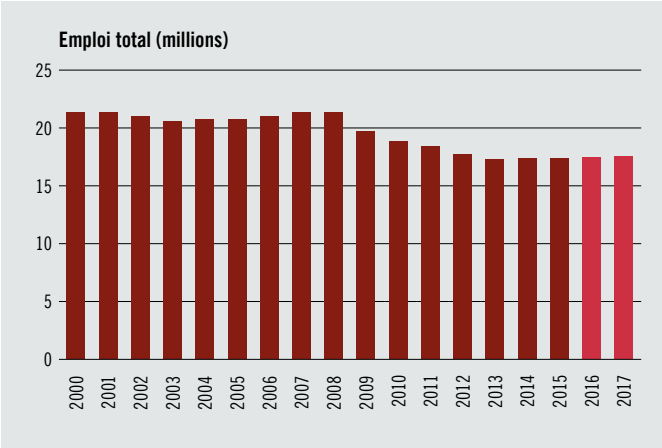

Europe de l'Est

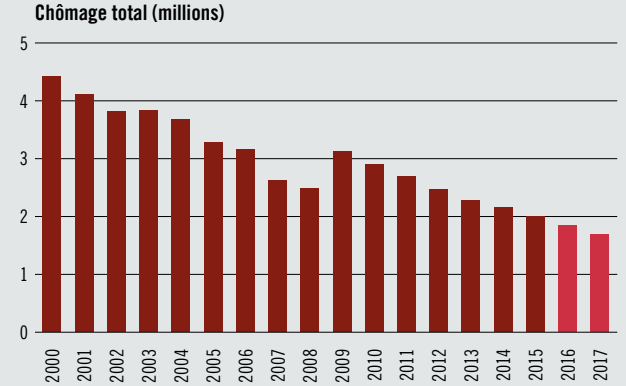

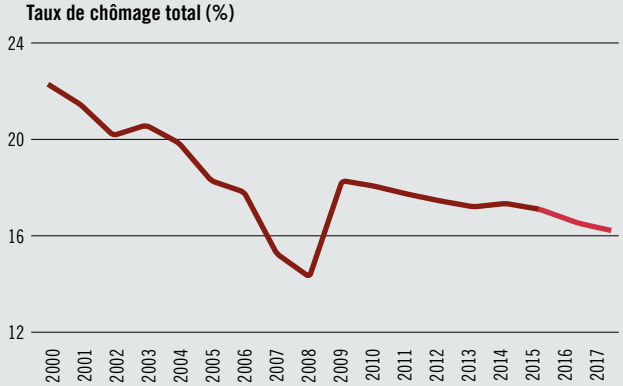

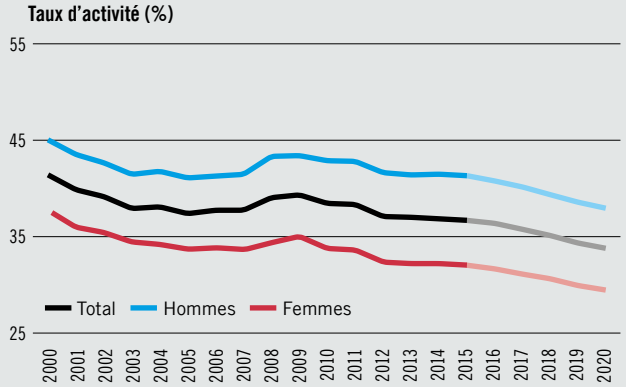

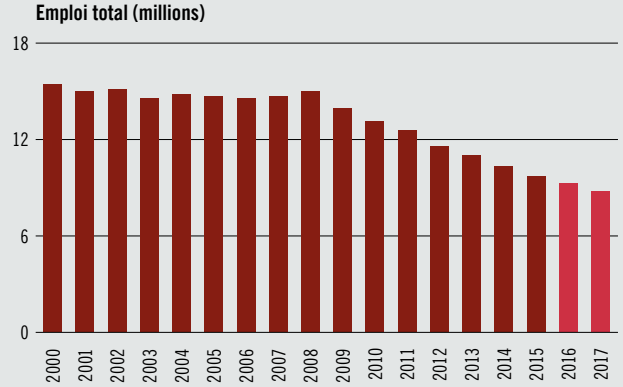

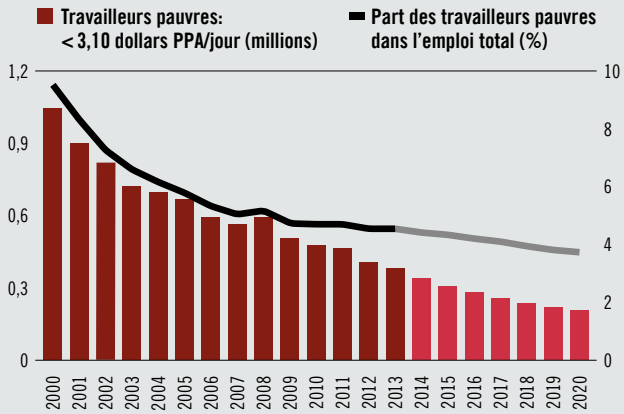

Asie centrale et occidentale

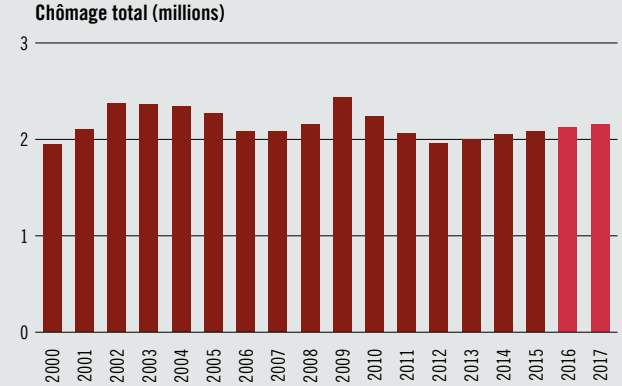

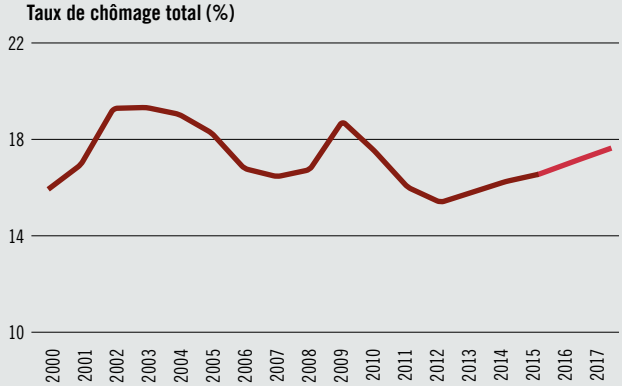

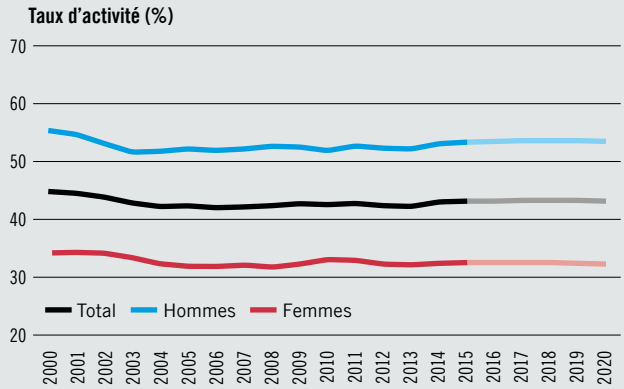

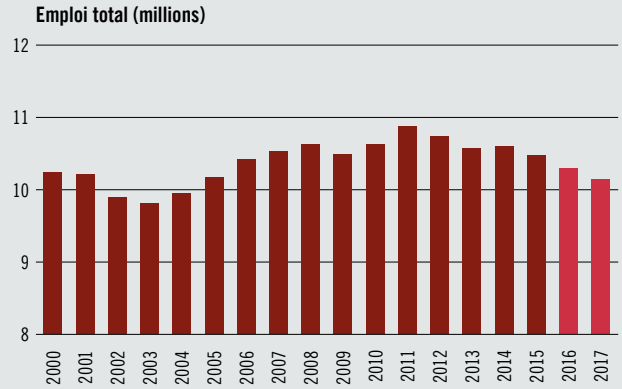

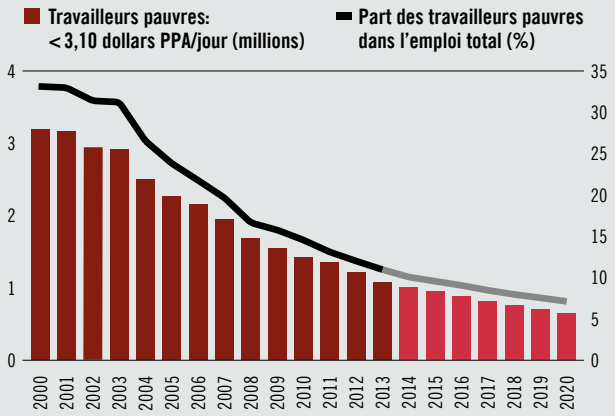

Annexe E. Principaux indicateurs relatifs au marché du travail et à l'éducation concernant les jeunes, ventilés par sexe

Tableau 1E.1

Evolution concernant le chômage des jeunes (15-24 ans), 2015-2017 (pourcentages)

	2015			2016			2017		
Région	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**
Monde	**12,9**	**12,6**	**13,4**	**13,1**	**12,7**	**13,7**	**13,1**	**12,7**	**13,8**
Pays développés	15,0	15,6	14,2	14,5	15,0	13,9	14,3	14,8	13,8
Pays émergents	13,3	12,8	14,0	13,6	13,1	14,5	13,7	13,1	14,7
Pays en développement	9,4	8,4	10,4	9,5	8,4	10,6	9,4	8,5	10,6
G20	**13,3**	**13,3**	**13,2**	**13,6**	**13,5**	**13,6**	**13,7**	**13,6**	**13,9**
Pays développés du G-20	14,7	15,7	13,5	14,1	15,0	13,1	13,9	14,7	13,0
Pays émergents du G-20	13,0	12,9	13,1	13,4	13,2	13,8	13,7	13,4	14,2
UE-28	**20,3**	**21,0**	**19,5**	**19,2**	**19,7**	**18,6**	**18,4**	**18,7**	**18,0**
UE-19	22,4	23,0	21,7	21,6	21,8	21,2	20,5	20,6	20,4
Etats arabes	**30,6**	**24,7**	**52,6**	**30,6**	**24,8**	**52,3**	**29,7**	**24,0**	**51,0**
Asie de l'Est	**10,6**	**12,4**	**8,5**	**10,7**	**12,5**	**8,6**	**10,9**	**12,7**	**8,8**
Europe de l'Est	**17,1**	**16,9**	**17,3**	**16,6**	**16,2**	**17,1**	**16,2**	**15,8**	**16,8**
Asie centrale et occidentale	**16,6**	**15,6**	**18,3**	**17,1**	**16,3**	**18,5**	**17,5**	**16,8**	**18,7**
Amérique latine et Caraïbes	**15,7**	**12,9**	**20,0**	**16,8**	**13,7**	**21,6**	**17,1**	**13,9**	**21,8**
Afrique du Nord	**29,4**	**24,4**	**44,1**	**29,3**	**24,1**	**44,4**	**29,2**	**24,0**	**44,6**
Amérique du Nord	**11,8**	**13,0**	**10,5**	**11,5**	**12,6**	**10,2**	**11,7**	**12,9**	**10,5**
Europe septentrionale, méridionale et occidentale	**20,6**	**21,6**	**19,5**	**19,7**	**20,5**	**18,8**	**18,9**	**19,5**	**18,2**
Asie du Sud-Est et Pacifique	**12,4**	**12,3**	**12,7**	**13,0**	**12,8**	**13,3**	**13,6**	**13,4**	**13,9**
Asie du Sud	**10,9**	**10,5**	**11,9**	**10,9**	**10,5**	**11,8**	**10,9**	**10,5**	**11,7**
Afrique subsaharienne	**10,9**	**9,7**	**12,2**	**10,9**	**9,7**	**12,3**	**10,8**	**9,6**	**12,1**

Source: Calculs du BIT basés sur les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

Tableau 1E.2

Evolution concernant le taux d'activité des jeunes (15-24 ans), 2015-2017 (pourcentages)

Région	2015			2016			2017		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Monde	**45,9**	**53,9**	**37,4**	**45,8**	**53,9**	**37,3**	**45,7**	**53,8**	**37,2**
Pays développés	44,4	47,2	41,5	44,4	47,2	41,5	44,3	47,1	41,4
Pays émergents	43,6	53,4	33,1	43,4	53,3	32,8	43,2	53,1	32,6
Pays en développement	64,0	67,0	61,0	63,9	67,0	60,9	63,9	66,9	60,8
G20	**44,2**	**52,1**	**35,6**	**44,0**	**52,0**	**35,2**	**43,7**	**51,8**	**34,9**
Pays développés du G-20	46,1	47,5	44,6	46,2	47,6	44,7	46,2	47,6	44,7
Pays émergents du G-20	43,8	53,1	33,5	43,5	52,9	33,1	43,2	52,7	32,7
UE-28	**42,2**	**44,8**	**39,4**	**42,2**	**44,8**	**39,4**	**42,1**	**44,8**	**39,4**
UE-19	40,3	42,8	37,7	40,3	42,8	37,7	40,3	42,8	37,7
Etats arabes	**30,4**	**45,9**	**13,5**	**30,4**	**45,8**	**13,5**	**30,4**	**45,9**	**13,5**
Asie de l'Est	**52,7**	**54,0**	**51,3**	**52,5**	**53,7**	**51,0**	**52,0**	**53,3**	**50,6**
Europe de l'Est	**36,7**	**41,2**	**31,9**	**36,3**	**40,8**	**31,6**	**35,7**	**40,1**	**31,0**
Asie centrale et occidentale	**43,1**	**53,4**	**32,4**	**43,2**	**53,5**	**32,4**	**43,2**	**53,6**	**32,4**
Amérique latine et Caraïbes	**49,6**	**59,0**	**39,8**	**49,6**	**59,0**	**39,8**	**49,6**	**59,0**	**39,9**
Afrique du Nord	**32,0**	**46,9**	**16,5**	**31,9**	**46,8**	**16,6**	**31,9**	**46,6**	**16,6**
Amérique du Nord	**52,7**	**53,8**	**51,5**	**52,7**	**53,8**	**51,5**	**52,5**	**53,7**	**51,4**
Europe septentrionale, méridionale et occidentale	**44,4**	**46,7**	**42,0**	**44,4**	**46,7**	**42,0**	**44,4**	**46,7**	**41,9**
Asie du Sud-Est et Pacifique	**51,4**	**58,4**	**44,0**	**51,3**	**58,4**	**44,0**	**51,3**	**58,4**	**43,9**
Asie du Sud	**37,2**	**53,0**	**19,9**	**37,2**	**52,9**	**20,0**	**37,2**	**52,9**	**20,1**
Afrique subsaharienne	**54,2**	**56,5**	**51,8**	**54,2**	**56,6**	**51,8**	**54,3**	**56,7**	**51,9**

Source: Calculs du BIT basés sur les modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

Tableau 1E.3

Evolution en matière de scolarisation, 2000-2014 (pourcentages)

Région	2000				2007				2014			
	Deuxième cycle du secondaire		Supérieur		Deuxième cycle du secondaire		Supérieur		Deuxième cycle du secondaire		Supérieur	
	TBS	PF	TBS	PF	TBS	PF	TBS	PF	TBS	PF	TBS	PF
Monde	**46,8**	**46,1**	**20,3**	**49,7**	**54,3**	**47,4**	**27,1**	**50,6**	**75,0**	**47,8**	**40,2**	**52,2**
Afrique du Nord	**52,1**	**49,3**	**13,1**	**48,1**	**41,1**	**52,6**	**23,1**	**48,0**	**73,3**	**48,2**	**31,1**	**51,0**
Afrique subsaharienne	**23,2**	**46,5**	**2,1**	**32,3**	**28,5**	**43,8**	**5,0**	**33,3**	**38,7**	**44,7**	**9,1**	**36,2**
Amérique latine et Caraïbes	**54,7**	**51,3**	**27,4**	**54,8**	**73,5**	**53,0**	**34,5**	**55,0**	**74,4**	**50,9**	**39,4**	**52,1**
Amérique du Nord	**86,8**	**49,5**	**67,2**	**55,8**	**92,3**	**48,9**	**83,0**	**57,3**	**93,3**	**49,4**	**86,7**	**56,3**
Etats arabes	**35,7**	**47,3**	**19,2**	**48,0**	**58,3**	**47,6**	**24,0**	**49,4**	**103,0**	**44,3**	**49,0**	**51,4**
Asie de l'Est	**45,0**	**49,0**	**13,4**	**41,2**	**58,3**	**48,3**	**24,8**	**46,7**	**88,9**	**47,8**	**39,6**	**51,2**
Asie du Sud-Est et Pacifique	**43,9**	**50,4**	**18,7**	**49,4**	**56,2**	**50,1**	**23,0**	**52,0**	**68,9**	**47,6**	**34,0**	**53,8**
Asie du Sud	**35,1**	**40,6**	**9,6**	**38,3**	**40,3**	**43,3**	**12,8**	**41,0**	**43,5**	**43,6**	**20,0**	**46,3**
Europe septentrionale, méridionale et occidentale	**102,2**	**49,4**	**53,4**	**54,0**	**102,5**	**49,0**	**61,7**	**55,6**	**122,2**	**49,4**	**67,0**	**53,4**
Europe de l'Est	**89,7**	**49,2**	**48,6**	**54,4**	**90,8**	**48,2**	**70,7**	**56,4**	**101,8**	**47,4**	**75,4**	**53,6**
Asie centrale et occidentale	**72,4**	**43,6**	**25,3**	**50,4**	**81,5**	**45,7**	**31,0**	**45,2**	**98,5**	**49,1**	**37,7**	**53,0**

TBS = Taux brut de scolarisation; PF = Part de femmes.

Source: Calculs du BIT d'après les données de la Banque mondiale.

Tableau 1E.4

Jeunes travailleurs (15-24 ans) en situation de pauvreté extrême et modérée (<3,10 dollars PPA/jour), 2015-2017 (millions)

Région	2015			2016			2017		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Pays émergents et en développement	**159,9**	**100,5**	**59,5**	**156,0**	**97,9**	**58,1**	**152,2**	**95,4**	**56,8**
Pays émergents	107,3	72,3	35,0	102,7	69,3	33,4	98,4	66,4	31,9
Pays en développement	52,6	28,2	24,4	53,3	28,6	24,7	53,8	29,0	24,9
Etats arabes	**1,8**	**1,5**	**0,3**	**1,7**	**1,4**	**0,3**	**1,7**	**1,4**	**0,3**
Asie de l'Est	**13,5**	**7,5**	**6,1**	**11,9**	**6,5**	**5,3**	**10,4**	**5,7**	**4,7**
Europe de l'Est	**0,3**	**0,2**	**0,1**	**0,3**	**0,1**	**0,1**	**0,3**	**0,1**	**0,1**
Asie centrale et occidentale	**0,9**	**0,7**	**0,3**	**0,9**	**0,6**	**0,3**	**0,8**	**0,6**	**0,2**
Amérique latine et Caraïbes	**4,2**	**2,8**	**1,5**	**4,2**	**2,7**	**1,4**	**4,1**	**2,7**	**1,4**
Afrique du Nord	**2,2**	**1,7**	**0,4**	**2,2**	**1,7**	**0,4**	**2,1**	**1,7**	**0,4**
Asie du Sud-Est et Pacifique	**15,2**	**9,4**	**5,8**	**14,4**	**9,0**	**5,4**	**13,5**	**8,5**	**5,0**
Asie du Sud	**58,2**	**42,8**	**15,4**	**56,2**	**41,3**	**14,9**	**54,1**	**39,7**	**14,4**
Afrique subsaharienne	**63,6**	**34,0**	**29,5**	**64,4**	**34,5**	**29,9**	**65,2**	**35,0**	**30,2**

Note: Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas.

Source: Calculs du BIT fondés sur l'actualisation d'octobre 2015 du modèle que l'on trouve dans Kapsos et Bourmpoula (2013) et des modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

Tableau 1E.5

Jeunes travailleurs (15-24 ans) en situation de pauvreté extrême et modérée (<3,10 dollars PPA/jour), 2015-2017 (pourcentages)

Région	2015			2016			2017		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Pays émergents et en développement	**38,4**	**38,9**	**37,6**	**37,7**	**38,1**	**37,1**	**36,9**	**37,2**	**36,4**
Pays émergents	31,2	32,9	28,1	30,2	31,9	27,3	29,3	30,8	26,5
Pays en développement	73,3	73,9	72,7	72,2	72,8	71,5	71,0	71,6	70,2
Etats arabes	**41,2**	**39,8**	**48,8**	**39,0**	**37,9**	**45,0**	**37,1**	**36,2**	**42,3**
Asie de l'Est	**14,9**	**15,3**	**14,5**	**13,8**	**14,1**	**13,5**	**12,8**	**13,1**	**12,6**
Europe de l'Est	**4,3**	**3,9**	**4,8**	**4,2**	**3,8**	**4,7**	**4,0**	**3,6**	**4,6**
Asie centrale et occidentale	**9,5**	**10,2**	**8,3**	**8,9**	**9,6**	**7,8**	**8,4**	**9,0**	**7,3**
Amérique latine et Caraïbes	**9,8**	**10,3**	**9,1**	**9,7**	**10,2**	**8,9**	**9,5**	**10,0**	**8,7**
Afrique du Nord	**24,5**	**24,7**	**23,8**	**24,5**	**24,7**	**23,6**	**24,2**	**24,4**	**23,2**
Asie du Sud-Est et Pacifique	**31,1**	**32,8**	**28,6**	**29,4**	**31,2**	**26,7**	**27,6**	**29,5**	**24,9**
Asie du Sud	**51,6**	**50,9**	**53,8**	**49,5**	**48,8**	**51,5**	**47,4**	**46,7**	**49,3**
Afrique subsaharienne	**70,6**	**70,7**	**70,5**	**69,7**	**69,8**	**69,5**	**68,6**	**68,7**	**68,4**

Source: Calculs du BIT fondés sur l'actualisation d'octobre 2015 du modèle que l'on trouve dans Kapsos et Bourmpoula (2013) et des modèles économétriques des tendances du Département de la recherche du BIT, avril 2016.

Références

Aguirre, D.; Hoteit, L.; Rupp, C.; Sabbagh, K. 2012: *Empowering the third billion: Women and the world of work in 2012*, New York, Booz and Company.

Baker, S.; Bloom, N.; Davis, S. 2013: *Measuring economic policy uncertainty.* Disponible à l'adresse www.policyuncertainty.com/media/BakerBloomDavis.pdf [10 janvier 2015].

BIT (Bureau international du Travail). 2008: *Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable*, adoptée à la quatre-vingt-dix-septième session de la Conférence internationale du Travail, Genève, 10 juin 2008.

—. 2012: *La crise de l'emploi des jeunes: appel à l'action*, Résolution et conclusions de la 101e session de la Conférence internationale du Travail, Genève.

—. 2013a: *Working with youth: Addressing the youth employment challenge,* idées-forces ressorties des événements nationaux et régionaux menés avec les jeunes, Genève.

—. 2013b: *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013: une génération menacée,* Genève.

—. 2015a: *Global Employment Trends for Youth 2015: Scaling up investments in decent jobs for youth*. Résumé en français: «Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015: accroître les investissements dans l'emploi décent pour les jeunes», Genève.

—. 2015b: *Promoting formal employment among youth. Innovative experiences in Latin America and the Caribbean*, bureau régional de l'OIT à Lima.

—. 2016a: *The World Employment and Social Outlook: Trends 2016.* Résumé et chapitre 1 en français: «Emploi et questions sociales dans le monde: tendances pour 2016», Genève.

—. 2016b: *Emploi et questions sociales dans le monde 2016: transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté*, Genève.

—. 2016c: *Les femmes au travail: tendances 2016*, Genève.

—. 2016d: *Faire progresser la justice sociale: examen de l'impact de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable*, rapport VI, Conférence internationale du Travail, 105e session, Genève, 2016.

—. 2016e: Sixième point à l'ordre du jour. Evaluation de l'impact de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, 2008. Rapports du Comité pour la Déclaration sur la justice sociale: résolution soumise pour adoption par la Conférence. Compte rendu provisoire de la Conférence internationale du Travail 13-1, 105e session, Genève, mai-juin 2016.

Elder, S. 2015: *What does NEETs mean and why is the concept so easily misinterpreted?*, Work4Youth, exposé technique n° 1, Programme pour l'emploi des jeunes, Genève, BIT.

—; Kring, S. 2016: *Young and female – a double strike? Gender analysis of school-to-work transition surveys in 32 developing countries*, Work4Youth, publication, série n° 32, Genève, BIT.

Elsby, M.; Hobijn, B.; Sahin, A. 2013: «Unemployment dynamics in the OCDE», *Review of Economics and Statistics*, vol. 95, n° 2, pp. 530 à 548.

Ernst, E.; Viegelahn, C. 2014: *Hiring uncertainty: A new labour market indicator*, BIT, Genève. Disponible à l'adresse http://www.policyuncertainty.com/media/HiringUncertainty.pdf [20 octobre 2016].

Eurofound (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail). 2016: *Exploring the diversity of NEETs*, Dublin.

FMI (Fonds monétaire international). 2016: *Perspectives de l'économie mondiale: une croissance trop faible depuis trop longtemps*, Washington, D.C., avril.

Gebel, M.; Heyne, S. 2014: *Transitions to adulthood in the Middle East and North Africa. Young women's rising?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Kapsos, S.; Bourmpoula, E. 2013: *Employment and economic class in the developing world*, ILO Research Paper No. 6, Genève, BIT.

Klasen, S. 1999: *Does gender inequality reduce growth and development? Evidence from cross-country regressions*, Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series, No. 7, Washington, D.C., Banque mondiale. Disponible à l'adresse http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Resources/wp7.pdf [20 octobre 2016].

Mayda, A. M. 2010: «International migration: A panel data analysis of the determinants of bilateral flows», *Journal of Population Economics*, vol. 23, n° 4, pp. 1249 à 1274.

Nations Unies. 2015: *International migrant stock: The 2015 revision*, Département des affaires économiques et sociales. Données disponibles à l'adresse http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml [9 août 2016].

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2015: *In it together: Why less inequality benefits all*. Résumé en français: «Tous concernés: pourquoi moins d'inégalité profite à tous», Paris. Disponible à l'adresse http://dx.doi.org/10.1787/9789264235120-en [20 octobre 2016].

—; BIT (Bureau international du Travail). 2014: *Promoting better labour market outcomes for youth,* rapport sur l'emploi des jeunes et l'apprentissage établi à l'occasion de la réunion des Ministres du travail et de l'emploi du G-20, Melbourne, 10-11 septembre 2014.

ONU-FEMMES (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme). 2013: *Economic crises and women's work: Exploring progressive strategies in a rapidly changing global environment* (New York). Disponible à l'adresse http://www.unwomen.org/~/media/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2013/1/Economic-crises-and-womens-work%20pdf.pdf [20 octobre 2016].

Shimer, R. 2012: «Reassessing the ins and outs of unemployment», *Review of Economic Dynamics*, vol. 15, n° 2, pp. 127 à 148.

Teignier, M.; Cuberes, D. 2014: *Aggregate costs of gender gaps in the labor market: A quantitative estimate*, UB Economics Working Papers 2014/308, Barcelone, Université de Barcelone.

Tzannatos, Z. 2014: *Labour demand and social dialogue: Two binding constraints for decent work for youth in the Arab Region*, Employment Working Paper No. 164, Genève, BIT.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance); OMS (Organisation mondiale de la santé). 2015: *Progress on sanitation and drinking water: 2015 update and MDG assessment* (Genève et New York).

ISBN 978-92-2-231116-3